



# Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

**GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITÉ  
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Distr.  
GÉNÉRALE

**SOUS GROUPE DE TRAVAIL PFNL**

CDB/COMIFAC/GTBAC/SGT-PFNL

**PREMIÈRE RÉUNION, BOALI,  
DU 25 AU 28 JUILLET 2011**

FRANÇAIS

**ANNEE INTERNATIONALE DES FORETS**

## **PREMIERE REUNION DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL PFNL (SGT-PFNL) EN AFRIQUE CENTRALE DU GTBAC DE LA COMIFAC**

**Boali, République Centrafricaine du 25 au 28 Juillet 2011**

### **Rapport Final**

**Yaoundé-Cameroun, Novembre 2011**



Ministère fédéral  
de l'Alimentation, de l'Agriculture et  
de la Protection des Consommateurs





# **Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)**

---

<b>GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITÉ DE L'AFRIQUE CENTRALE</b>	Distr. GÉNÉRALE
<b>SOUS GROUPE DE TRAVAIL PFNL</b>	<b>CDB/COMIFAC/GTBAC/SGT-PFNL</b>
<b>PREMIÈRE RÉUNION, BOALI, DU 25 AU 28 JUILLET 2011</b>	FRANÇAIS

---

**ANNEE INTERNATIONALE DES FORETS**

## **PREMIERE REUNION DU SOUS-GROUPE DE TRAVAIL PFNL (SGT-PFNL) EN AFRIQUE CENTRALE DU GTBAC DE LA COMIFAC**

**Boali, République Centrafricaine du 25 au 28 Juillet 2011**

### **Rapport Final**

**Yaoundé-Cameroun, Novembre 2011**

Ce document a été réalisé avec l'appui financier et technique de la FAO dans le cadre du Projet GCP/RAF/441/GER sur le « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » financé par le Ministère Fédéral d'Allemagne pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Protection des Consommateurs. Le contenu de ce document ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Ministère Fédéral d'Allemagne pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Protection des Consommateurs.

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	iv
ABREVIATIONS .....	vi
AVANT-PROPOS .....	viii
1. Introduction.....	1
2. Cérémonie d'ouverture.....	2
3. Capitalisation des expériences montrant le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale .....	5
4. Impact du cadre légal des PFNL ainsi que la gouvernance y afférente sur la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale.....	10
5. Niveau de prise en compte des PFNL par les gouvernements des pays membres de la COMIFAC et son Plan de Convergence .....	11
6. Travaux en groupe et restitution.....	12
7. Etat d'avancement des activités du Sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale et actualisation de sa feuille de route .....	13
8. Recommandations .....	14
9. Cérémonie de clôture de la réunion .....	16
ANNEXES .....	17
1. Terme de référence de la réunion .....	17
2. Programme de la réunion .....	21
3. Liste des participants .....	25
4. Attentes des participants .....	28
5. Allocution du Représentant de Madame le Maire de Boali.....	29
6. Allocution du Représentant Résident de la FAO en RCA par Madame Rokhaya DABA FALL .....	30
7. Allocution du Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC par Monsieur Rémy MUKONGO SHABANTU .....	32
8. Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC par Raymond Mbitikon.....	34
9. Discours d'ouverture du Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche en République Centrafricaine .....	36
12. Terme de référence et résultats du groupe de travail N° 3.....	47
13. Communiqué final.....	51
Cérémonie d'ouverture.....	51
Présentations en plénière et échanges .....	51
Travaux en groupe et restitution.....	53
Recommandations .....	53

14. Mot de clôture du Représentant Résident de la FAO en RCA lu par Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du projet GCP/RAF/441/GER.....	55
15. Mot de clôture du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, par Mr. Chouaïbou NTCHOUTPOUEN, Chargé de la Biodiversité au nom du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC .....	57
16. Discours de clôture du Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche en République Centrafricaine par Mr MBARO Théodore, Directeur Général du ministère .....	59

## ABREVIATIONS

<b>ADM</b>	Analyse et Développement des Marchés
<b>APA</b>	Accès et Partage des Avantages issus de l'exploitation des ressources génétiques
<b>BI</b>	Bioversity International
<b>CCN</b>	Comité Consultatif National sur les PFNL
<b>CEEAC</b>	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
<b>CENDEP</b>	Centre for Nursery Development and Eru Propagation : Centre pour le développement et la multiplication du <i>Gnetum</i> spp.
<b>CNP</b>	Coordonnateur National de Projet
<b>Congo</b>	République du Congo
<b>COMIFAC</b>	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
<b>CR</b>	Coordonnateur Régional
<b>DAA</b>	Droit à l'alimentation
<b>DF</b>	Direction des Forêts (Cameroun)
<b>DGEFCP</b>	Directeur général des eaux, forêts, chasse et pêche
<b>DPT</b>	Direction de la Promotion et de la Transformation (Cameroun)
<b>DIRCAB</b>	Directeur de Cabinet
<b>DONAVAL</b>	Don à valoriser (ONG)
<b>ENAM</b>	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FFBC</b>	Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo
<b>FNUF</b>	Forum des Nations Unies sur les Forêts
<b>GTBAC</b>	Groupe de Travail Biodiversité en Afrique Centrale
<b>ICRAF</b>	World Agroforestry Center
<b>MDDEFE</b>	Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement (Congo)
<b>MECNT</b>	Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (RDC)
<b>MEFCP</b>	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche (RCA)
<b>MINEF</b>	Ministère des Eaux et Forêts (Gabon)
<b>MINFOF</b>	Ministère de la Forêt et de la Faune (Cameroun)
<b>ONG</b>	Organisation Non-Gouvernementale
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PAM</b>	Programme Plantes Aromatiques et Médicinales de TRAFFIC

<b>PARPAF</b>	Projet d'Appui à la Réalisation de Plans d'Aménagement Forestier (RCA)
<b>PC</b>	Plan de Convergence de la COMIFAC
<b>PCF</b>	Partenariat de collaboration sur les forêts
<b>PDE</b>	Plan de Développement de l'Entreprise
<b>PFAB</b>	Produits forestiers autres que le bois
<b>PFABO</b>	Produits forestiers autres que le bois d'œuvre
<b>PFN</b>	Point Focal National
<b>PFNL</b>	Produits Forestiers Non Ligneux
<b>PFNM</b>	Productos forestales non madérables
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PMEF</b>	Petites et Moyennes Entreprises Forestières
<b>PMI</b>	Petites et Moyennes Industries
<b>POPC</b>	Plan d'Opérationnalisation du Plan de Convergence
<b>PTA</b>	Plan de Travail Annuel
<b>RAS</b>	Riens à signaler
<b>RCA</b>	République Centrafricaine
<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
<b>RIFFEAC</b>	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale
<b>SDTP</b>	Sous-direction Transformation et Production, Cameroun
<b>SGT-PFNL</b>	Sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale du GTBAC de la COMIFAC
<b>SIM</b>	Systèmes d'Information sur les Marchés
<b>SNV</b>	Organisation Néerlandaise de Développement
<b>TdR</b>	Termes de Référence
<b>TRAFFIC</b>	Réseau de surveillance du commerce de la faune et de la flore sauvages

## AVANT-PROPOS

L'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 61/193 du 20 décembre 2006, a proclamé 2011 Année Internationale des Forêts et a invité les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales concernées, le secteur privé et les autres acteurs à faire des efforts concertés de sensibilisation à tous les niveaux pour renforcer la gestion durable, la conservation et le développement viable de tous les types de forêts dans l'intérêt des générations présentes et futures.

«Des forêts pour les populations» est le thème principal de cette année, qui met en évidence la relation dynamique entre les forêts et les personnes qui dépendent d'elles. Durant cette Année des Forêts, il sera question entre autres de sensibiliser et d'encourager les acteurs à s'engager à tous les niveaux sur les questions relatives aux forêts et de se lancer dans des dialogues multipartites sous forme d'échanges. Les forêts comprenant entre autres les produits ligneux et non ligneux, ces dialogues multipartites sont en droite ligne avec les missions du cadre d'échanges du «Sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale (SGT-PFNL)» du Groupe de Travail Biodiversité en Afrique Centrale (GTBAC) de la COMIFAC.

Dans l'optique de contribuer à l'Année Internationale des Forêts, la COMIFAC à travers le SGT-PFNL/GTBAC et avec l'appui de la FAO a regroupé du 25 au 28 juillet 2011 à Boali en RCA, les experts des pays de la sous-région dans le domaine des PFNL pour une réunion de haut niveau afin de montrer d'une part l'importance de ces ressources dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire, d'autre part de relever le niveau de prise en compte des PFNL dans le Plan de Convergence de la COMIFAC et des programmes forestiers nationaux de ses pays membres.



## 1. Introduction

Du 25 au 28 juillet 2011, dans le cadre de la célébration de l'Année Internationale des Forêts, le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) a organisé, dans la salle de conférence de l'hôtel «Azimut village écologique» à Boali, en République Centrafricaine, avec l'appui financier et technique de la FAO, la première réunion du Sous-groupe de travail Produits Forestiers Non Ligneux, du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC).

La réunion avait pour objectifs de :

- Présenter et capitaliser les expériences montrant le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale en vue de sensibiliser les décideurs politiques sur l'importance de ces produits;
- Réfléchir sur les mécanismes de vulgarisation des expériences réussies auprès des PME/Acteurs/Populations impliquées dans les filières des PFNL;
- Analyser le niveau de prise en compte des PFNL dans le Plan de convergence de la COMIFAC et les PTA des Gouvernements et faire des suggestions d'amélioration de ces documents afin de mieux intégrer la relation entre les forêts et les populations qui en dépendent;
- Actualiser la feuille de route du Sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale.

La réunion, présidée par Mr. Rubens NAMBAÏ, Directeur de Cabinet et Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche en RCA, réunissait les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et de la CEEAC ; le représentant du Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme en RDC ; les représentants de l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV), du World Agroforestry Center (ICRAF) et du Réseau de surveillance du commerce de la faune et de la flore sauvages TRAFFIC ainsi que les représentants des Comités Consultatifs Nationaux (CCN) sur les PFNL mis en place dans les pays de l'espace COMIFAC suivants: RCA, Congo, Gabon et Cameroun.

La réunion a été modérée par Mr. Hervé Martial MAÏDOU, Chef de projet Adjoint PARPAF avec comme rapporteurs Messieurs Thomas MVOU BIYOGO et Pierre BONAZEBI respectivement Points Focaux Nationaux du Projet FAO GCP/RAF/441/GER au Gabon et au Congo.

Les travaux de cette première réunion du SGT-PFNL étaient articulés autour des séances suivantes :

1. Ouverture de la réunion;
2. Capitalisation des expériences montrant le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale;
3. Impact du cadre légal des PFNL ainsi que la gouvernance y afférente sur la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale;
4. Niveau de prise en compte des PFNL par les gouvernements des pays membres de la COMIFAC et son plan de convergence;
5. Travaux en groupe et restitution;
6. Etat d'avancement des activités du Sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale et actualisation de sa feuille de route;
7. Recommandations;
8. Clôture de la réunion.

## **2. Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mr. Rubens NAMBAÏ, Directeur de Cabinet, au nom de Son Excellence Emmanuel BIZOT, Ministre en charge des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine empêché.

L'ouverture officielle a été marquée par le mot de bienvenue du Représentant de Mme le Maire de la ville de Boali, les allocutions du Représentant résident de la FAO en RCA, du Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC, du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et le discours d'ouverture prononcé par le Directeur de Cabinet, Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la RCA.

### ***Allocution du Représentant de Madame le Maire de Boali lue par Mr. Dieudonné CRAYAMA***

Dans son mot de bienvenue, le représentant de madame le maire de Boali, Monsieur Dieudonné CRAYAMA, a souhaité à tous les participants que les présentes assises de la première réunion du Sous-groupe de travail Produit Forestiers Non Ligneux (PFNL) en Afrique Centrale du GTBAC de la COMIFAC se déroulent dans les bonnes conditions pour parvenir aux résultats escomptés.

### ***Allocution du Représentant Résident de la FAO en RCA, Mme Rokhaya DABA FALL***

Madame Rokhaya DABA FALL, Représentant résident de la FAO en République Centrafricaine, a souligné que les PFNL connaissent un regain d'intérêt ces dernières années et qu'ils contribuent aux économies des ménages, à la sécurité alimentaire, au droit à l'alimentation, aux économies nationales et aux objectifs environnementaux. Elle a révélé qu'au niveau national, des études et des projets sur les PFNL ont été menées par plusieurs acteurs ou institutions mais que ces actions sont généralement conduites de façons dispersées. Au niveau sous-régional, elle a révélé l'absence d'un cadre de concertation fonctionnel et dynamique sur les PFNL. Elle a montré que l'échange d'information peut contribuer au développement du secteur PFNL et que cette réunion paraît comme une opportunité qui permettrait aux acteurs de mieux s'exprimer.

Pour terminer, elle a remercié le gouvernement allemand pour son importante contribution financière et à la confiance qu'il a placé à la FAO dans la mise en œuvre du Projet GCP/RAF/441/GER qui a permis de soutenir les activités du Sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale du GTBAC de la COMIFAC.

### ***Allocution du Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC, Mr. Rémy MUKONGO SHABANTU***

Monsieur Rémy MUKONGO SHABANTU, représentant du Secrétaire Général de la CEEAC a remercié S.E. Monsieur Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine pour l'intérêt qu'il a bien voulu accorder à la présente réunion, non seulement en acceptant de l'accueillir mais aussi à travers son implication compte tenu des dispositions prises pour la réussite de ces assises. Il a ensuite fait un bref rappel sur l'adoption de la convention cadre des Nations Unies sur la biodiversité en 1992 à Rio de Janeiro. Selon lui, en créant la COMIFAC en 1999 et en adoptant son Plan de Convergence en 2005, les Chef d'Etats d'Afrique Centrale ont pris une initiative marquante. Il a également révélé les avancés réalisées dans le domaine de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers et les initiatives de bonne gouvernance forestière mises en place au niveau sous-régional et dans les pays membres de la COMIFAC.

Il s'est ensuite réjoui de la tenue de la présente réunion dont les objectifs fixés et les résultats attendus sont de nature à permettre à toutes les parties prenantes de comprendre la gestion durable des PFNL. Pour terminer son propos, le représentant du Secrétaire Général de la CEEAC a invité tous les participants, acteurs de la filière des PFNL à s'impliquer activement dans les travaux des présentes assises et a souhaité plein succès aux travaux.

#### ***Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Mr. Raymond MBITIKON***

Monsieur Raymond MBITIKON a souligné l'importance de la mise en œuvre du projet GCP/RAF/441/GER dans quelques pays d'Afrique Centrale pour la valorisation des PFNL. Cependant, il a déploré la faible capitalisation des expériences réussies dans certains pays membres de la COMIFAC pour le développement du secteur qui ne favorise pas la pérennisation des résultats et leur vulgarisation dans les autres pays. Il a, ensuite, révélé l'absence d'un bon système de collecte de données statistiques sur les PFNL et a affirmé que leur contribution dans les économies des ménages et dans les Plans de Travail Annuel (PTA) des ministères en charge des forêts et de l'environnement n'apparaît pas encore de manière très significative.

Il a rappelé que le Plan de Convergence de la COMIFAC met un accent particulier sur les PFNL, sur leur importance dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire à travers huit des dix axes stratégiques. Avant de terminer son propos, il a rappelé les objectifs de l'atelier tout en déclarant être persuadé que les points inscrits à l'ordre du jour de cet atelier seront examinés avec beaucoup de diligence. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux de la première réunion du Sous-groupe de travail du GTBAC sur les PFNL.

#### ***Discours d'ouverture du Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine, Mr Rubens NAMBI, Directeur de Cabinet***

Dans son discours, Monsieur Rubens NAMBI, Directeur de Cabinet du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche a, au nom de son Excellence Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, adressé ses chaleureuses salutations aux participants, tout en leur souhaitant la bienvenue de la République centrafricaine. Il a ensuite exprimé sa gratitude à tous les participants pour avoir bien voulu répondre présents au rendez-vous de Boali afin de participer à la première réunion du Sous-groupe de travail des PFNL du Groupe de travail sur la biodiversité en Afrique Centrale (GTBAC).

Il a relevé que le Projet GCP/RAF/441/GER sur le «*Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL*» a jeté les bases de la gestion durable des PFNL dans les pays membres de la COMIFAC par diverses actions menées notamment: l'élaboration des stratégies nationales et plans d'actions en matière des PFNL, la création des comités consultatifs nationaux qui travaillent en appui au SGT-PFNL au sein du GTBAC dans quatre pays de la COMIFAC (Congo, Gabon, RCA et Cameroun).

Ensuite, il a mentionné que la présente réunion vient à point nommé, à l'heure où la RCA cherche à mettre en œuvre son document de stratégie de la réduction de la pauvreté deuxième génération intégrant les PFNL. Avant de terminer son propos, il a souligné que la qualité, les compétences et les expériences des experts présents à cet atelier le rassurent sur les échanges qui seront fructueux. Au nom de son Excellence Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, il a déclaré ouvert la première réunion du Sous-groupe de Travail PFNL du GTBAC de la COMIFAC.

## **Bureau de la réunion**

Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont marqué une pause caractérisée par une photo de famille et un cocktail. Par la suite, ils ont mis en place un bureau composé de :

- Un président : Rubens NAMBAÏ, Directeur de Cabinet du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et pêche de la RCA;
- Un Modérateur : M. Hervé Martial MAÏDOU, Chef de projet Adjoint PARPAF;
- Deux rapporteurs : M. Thomas MVOU BIYOGO et M. Pierre BONAZEBI, Points Focaux du Projet FAO GCP/RAF/441/GER au Gabon et en RCA.

Il s'en est suivi le recueil des attentes des participants et la discussion ayant conduit à l'amendement et à l'adoption du programme. La première séance de la réunion s'est terminée par la clarification des questions pratiques (logistiques, nutrition, pause café, petit déjeuner, etc.) faite par Mme Juliane Masuch, Cadre Associée FAO à la Coordination Régionale Projet GCP/RAF/441/GER. La deuxième séance quant à elle prévoyait la capitalisation des expériences montrant le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale.

### 3. Capitalisation des expériences montrant le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale

La méthodologie pour aborder cette partie consistait à organisation d'une série de présentations en plénière suivie chacune d'elles d'échanges/discussions. Dans la première série, les exposés suivants ont été présentés:

- Importance des PFNL dans le Plan de Convergence de la COMIFAC par Mr. Chouaïbou NCHOUTPOUEN (COMIFAC);
- PFNL, lutte contre la pauvreté et sécurité alimentaire : défis et opportunités en Afrique Centrale par Mr. Ousseynou NDOYE (FAO);
- Contribution du secteur des PFNL à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté au Congo par Mr. Félix KOUBOUANA (FAO).

A l'issu de ces trois exposés, les points suivants ont fait l'objet d'échanges entre les participants :

- *Certification du produit et/ou de la zone d'extraction.* Dans les deux cas et selon les participants, la certification est un long processus et est volontaire, par contre la traçabilité peut constituer un atout majeur pour les PFNL;
- *Mode de financement des comités consultatifs nationaux sur les PFNL (CCN) et du SGT-PFNL.* Il a été retenu que les administrations doivent s'approprier des CCN et trouver des mécanismes de leur financement. Hormis les dispositions de la COMIFAC, les partenaires au développement et institutions de recherche devraient se mobiliser pour appuyer le fonctionnement du SGT-PFNL;
- *Attentes de la valorisation des PFNL.* Diverses attentes ont porté sur les aspects liés aux échanges d'expériences, à la transformation, la domestication, etc.;
- *Gain de l'Etat dans l'exploitation des PFNL.* Pour les participants, cette préoccupation ne doit pas seulement être orientée vers le gain de l'Etat, mais plutôt vers les avantages que les populations peuvent se procurer dans l'exploitation des PFNL. En ce sens que lorsque les populations se portent bien, par corollaire l'Etat est supposé fonctionner normalement. Toutefois, il a été observé que les taux des taxes sur les PFNL fixés par les Etats sont faibles par rapport à la valeur réelle de certains produits. Par exemple, au Congo, la taxe sur les PFNL est prélevée à l'usager au niveau des directions départementales. En contrepartie, un titre d'exploitation lui est délivré faisant foi de feuille de route. L'arrêté qui fixe la taxe des PFNL est cosigné par les Ministres en charge des Forêts et celui en charge des finances. Ces taxes rentrent dans la loi des finances;
- *Conservation de *Gnetum* spp. au Congo.* A travers le projet FAO PFNL GCP/RAF/441/GER, les acteurs cibles ont reçu des formations sur la domestication de cette ressource;
- *Formalisation du secteur PFNL par l'Etat.* Selon les participants, pour la promotion et la formalisation du secteur PFNL, l'Etat doit alléger les procédures d'attribution des permis pour mieux impliquer les acteurs; faire la sensibilisation, la vulgarisation de la loi forestière; et éliminer les rentiers (c'est-à-dire ceux qui tirent profit de la vente des quotas sous forme de lettres de voiture, dans le cas du Cameroun);
- *Utilisation du terme filière PFNL.* Cette approche permet un meilleur suivi de chaque PFNL allant de sa production à sa commercialisation ainsi qu'à l'amélioration de sa connaissance;

- *Absence de valorisation du njansang/essessang/Mboboko (Ricinodendron heudelotii) en RCA.* Dans ce pays, ce PFNL est considéré comme un arbre à chenilles par les populations. Par contre la sensibilisation menée sur la valeur économique de ses fruits, dans le cadre du projet FAO PFNL GCP/RAF/441/GER, a suscité un intérêt auprès des populations qui souhaiteraient valoriser cette ressource. Le Cameroun constituerait une opportunité de marché pour la commercialisation de ce produit.

En plus de ces points d'échanges, d'autres préoccupations ont fait l'objet de suggestions suivantes de la part des participants :

- Mettre en place des dispositifs et mesures appropriées afin que l'Etat tire le maximum de recettes sur le secteur PFNL à travers le paiement des taxes;
- Mettre en place les mécanismes de protection des droits de la propriété intellectuelle des populations locales et tenir compte de l'APA pour le savoir local;
- Harmoniser les méthodologies d'intégration des directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC dans les législations nationales;
- Envisager les mesures appropriées pour prévenir les risques génétiques;
- Tenir compte de l'accès à la ressource dans le cadre du droit d'usage pendant les processus de révision (ou réforme) des lois en cours dans plusieurs pays.

Dans la deuxième série, les exposés suivants ont été présentés :

- Valorisation des PFNL et lutte contre la pauvreté : l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM) au Cameroun et en RDC par Mr. Julius TIEGUHONG CHUPEZI (Bioversity International, BI);
- Système d'Information sur les Marchés (SIM) des PFNL, ventes groupées, marchés transfrontaliers et lutte contre la pauvreté : expérience du Cameroun avec le Nigeria, le Gabon et la Guinée Equatoriale par Mr. Raoul NGUEKO (SNV).

Au terme de ces deux exposés, les points suivants ont fait l'objet d'échanges entre les participants :

- *Vulgarisation de l'approche ADM et SIM en tant qu'outils appropriés pour la valorisation des PFNL.* Les participants ont été informés que pour la période allant d'août à octobre 2011, des formations sur l'approche ADM sont prévues par le projet GCP/RAF/441/GER dans ses sites au Congo, en RCA et au Gabon. Par ailleurs dans le cadre de la création et/ou renforcement des capacités des PMEF, des mécanismes de mobilisation des fonds seront mis en place par le biais des établissements de microfinances. Pour le SIM, une étude de faisabilité en vue du développement ce système, dans chacun des trois pays, est également prévue;
- *Presentation du projet Beyond timber: Reconciling the needs of the logging industry with those of forest-dependent people.* C'est un projet de recherche élaboré en étroite collaboration avec les concessionnaires forestiers. Les résultats de ce projet aideront les décideurs à asseoir une politique de gestion des conflits entre bois d'œuvre et PFNL. Sous la supervision de la COMIFAC, une stratégie sera mise en œuvre dans le cadre des négociations des cahiers de charges entre les concessionnaires et les populations locales. Lors des inventaires multi-ressources effectués dans le cadre des plans d'aménagement, la méthodologie pour l'inventaire des PFNL sera développée par les spécialistes suffisamment outillés du domaine;
- *Place des intermédiaires dans le SIM.* L'objectif recherché dans la mise en place du SIM est d'établir l'équité dans la chaîne de commercialisation. Les intermédiaires doivent respecter la loi de la concurrence ;
- *SIM et marchés européens.* Pour les participants, bien que présentant des atouts le marché européen reste complexe. Toutefois, la question sur la faisabilité du SIM dans les marchés européens mérite d'être approfondie.

En définitive, les participants ont suggéré de renforcer les capacités des acteurs (techniques de récolte, conservation, conditionnement, domestication, etc.).

Dans la troisième série, les exposés suivants ont été présentés :

- Programme Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) de TRAFFIC par Mr. Denis MAHONGOL (TRAFFIC);
- Huiles essentielles et lutte contre la pauvreté en RCA par Mr. Bernard NDONAZI (ONG DONAVAL).

Suite à ces deux exposés, les points suivants ont fait l'objet d'échanges entre les participants :

- *Partage par DONAVAL des bénéfices issus de l'exploitation des connaissances locales héritées des ancêtres sur la pharmacopée.* Il ressort que ce sont les populations rurales qui tirent les bénéfices de cette activité à travers la vente de la matière première évaluée à 60 pourcent, par contre DONAVAL ne tire que 30 pourcent de la transformation. En outre, DONAVAL souhaite former plusieurs centrafricains sur les techniques de transformation modernes des plantes médicinales et a besoin des machines y afférentes;
- *Sources de financement de DONAVAL.* L'autofinancement et les bailleurs de fonds sont les principales sources de financement de cette ONG;
- *Couverture géographique de TRAFFIC dans le Bassin du Congo.* Un programme est élaboré pour couvrir les dix pays de la COMIFAC. Le projet qui est en cours de finalisation, sélectionnera trois pays dont le Cameroun qui abrite le siège de TRAFFIC en Afrique Centrale;
- *TRAFFIC comme structure de facilitation du processus de certification ?* Les participants ont retenu que le standard du processus de certification a été mis en place par plusieurs partenaires et il est conduit par la fondation FAIRWILD qui est l'un des partenaires de TRAFFIC;
- *Traduction en français par TRAFFIC du référentiel sur l'application des normes de gestion durable.* Cette traduction est en cours.

Une fois de plus, les présentations faites ont soulevé la nécessité de formation. En effet, les acteurs des filières PFNL ont besoin d'une formation appropriée dans tous les domaines notamment dans la domestication, transformation, accès aux financements, suivi de filières, collecte des données etc.

Dans la quatrième série, les exposés suivants ont été présentés :

- *Filière Gnetum spp. et lutte contre la pauvreté par Mr. Julius TIEGUHONG CHUPEZI (Bioversity International);*
- *Update on domestication of non timber forest products in West and Central Africa par Mr. ZAC TCHOUNDJEU (ICRAF);*
- *Domestication et gestion durable des produits forestiers non ligneux dans la sous région Afrique Centrale : cas de Gnetum spp. par Mr. Gabriel YOUNDJIE KOLEOKO (CENDEP, Cameroun).*

A l'issue de ces trois exposés, les points suivants ont fait l'objet d'échanges entre les participants :

- *PFNL qui présentent les meilleurs atouts pour la domestication.* D'après les participants, les produits varient selon les régions. Il est important de prioriser avec les populations locales, les produits qui présentent un intérêt alimentaire et économique. Ce sont ces produits qui ont plus de chance de réussite dans la domestication;
- *Justification par l'ICRAF des résultats du pourcentage de marcottage qui oscille autour de 40 pourcent.* Selon l'ICRAF, plusieurs paramètres peuvent expliquer ces résultats. Mais la structure a compris qu'il faille attendre le début de la saison des pluies pour pratiquer le

marcottage en comparant avec le taux de réussite de 90 pourcent de la technique de bouturage ;

- *Critères d'identification des arbres locaux pour le reboisement d'un million d'hectares au Congo.* Il faut d'abord voir la priorité/objectif de l'Etat par rapport au reboisement. Est-ce qu'il s'agit de reboisement pour le bois d'œuvre ou pour des besoins énergétiques des populations locales ? Ce n'est qu'après cette discussion que seront choisies les essences à reboiser;
- *Inscription de la provenance de *Gnetum* spp. dans les étiquettes des produits vendus par CENDEP.* Cet aspect n'est pas respecté d'autant plus que CENDEP ne cherche pas de profit.

Compte tenu de l'importance des discussions et des PFNL, Mr. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du projet GCP/RAF/441/GER a informé les participants que ledit projet discute avec le RIFFEAC pour l'élaboration d'un module d'enseignement sur les PFNL dans les écoles forestières en Afrique Centrale. Les participants ont suggéré que l'ICRAF, qui a déjà quelques éléments en ce sens, travaille en étroite collaboration avec la FAO.

Dans la cinquième série, les exposés suivants ont été présentés:

- Exploitation des PFNL par les peuples autochtones par Mlle Pauline KOTI (Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmée, RCA);
- Exploitation des PFNL par les producteurs Bantous par Mr. Gabriel KELLO (AMIS KOKO, RCA).

A l'issue de ces deux exposés, les points suivants ont fait l'objet d'échanges entre les participants :

- *Justification de la non appropriation par les peuples autochtones des techniques de production de miel (fabrication de ruches par exemple).* Les peuples autochtones n'ont pas encore reçu de formation sur les techniques de fabrication des ruches. Ils souhaitent qu'une fois formés, cette technique leur permettra d'augmenter leur production de miel;
- *Activités menées par la structure «Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmée».* Il s'agit de l'alphabétisation (lecture et écriture) de ses membres et droits des peuples autochtones;
- *Acheteurs des produits des peuples autochtones et réalisation des économies après la vente.* Les Bantous sont les principaux acheteurs des peuples autochtones et ceux-ci ne font pas des économies;
- *Mesures prises par l'association «Amis Koko» pour éradiquer les pratiques de récolte destructrice de *Gnetum* spp.* La sensibilisation des producteurs indéclicats est l'une des mesures prises.

Au terme de cette cinquième série d'exposés, le programme de la réunion prévoyait un brainstorming sur le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire (opportunités, défis et perspectives). Les participants se sont focalisés sur : i) la dynamisation et pérennisation du SGT-PFNL et des CCN; ii) le renforcement des capacités des acteurs PFNL; iii) la réflexion sur comment faire pour que les fonds communautaires d'appui aux PME soient bénéfiques pour les communautés riveraines; iv) la pérennisation du SIM et la vulgarisation de l'approche ADM.

Dans la sixième série, les exposés suivants ont été présentés :

- Expérience du commerce des PFNL, site pilote de l'Ouham, Bossangoa en RCA par Mme Céline GAMBOR (Groupement BALAWA de Bossangoa);
- Expérience de commercialisation du miel en RCA par Mr. Hilter SEMBOYE (Commerçant Grossiste) et Mr. Dieudonné Bruno WANAYOMBO-BRACHKA (Consultant FAO);
- Expérience des commerçants détaillants des PFNL en RCA par Jean André Mr. NGOUNGOUSSOUA (Commerçant détaillant).



Après ces trois exposés, les points suivants ont fait l'objet d'échanges entre les participants:

- *Qualité des produits transformés.* Les participants ont recommandé aux transformateurs des PFNL d'œuvrer pour l'obtention des produits de bonne qualité, respectant les normes internationales surtout pour ceux des transformateurs qui visent les marchés européens;
- *Importance et promotion des voyages d'étude.* Avec l'appui de DONAVAL, Mme Céline GAMBOR du Groupement BALAWA de Bossangoa avait effectué un voyage d'étude au Sénégal en vue d'acquérir des connaissances supplémentaires sur la transformation du Karité. Selon elle, ce voyage a été bénéfique pour son association;
- *Besoin en renforcement des capacités.* Les transformateurs, commerçants (grossistes et détaillants) ont exprimé un besoin en renforcement de leur capacité (gestion, comptabilité, élaboration des PDE/ADM, collecte des données statistiques, etc.).

Dans l'exercice de brainstorming (échanges/discussion/débats) sur le rôle des PFNL à la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire (opportunité, défis et perspectives), les interrogations suivantes ont été posées par les participants :

- Comment assurer la pérennisation du SIM et de l'approche ADM ?
- Quelle stratégie à mettre en place pour une large écoute du SIM ?
- Quels sont les droits de propriété intellectuelle sur les PFNL ?
- Comment assurer le processus APA auprès des structures pharmaceutiques ?
- Quelles sont les techniques de domestication des PFNL à diffuser et à dupliquer dans d'autres pays de la sous-région ?
- Quelles sont les techniques de collecte des PFNL non destructrices à vulgariser ?
- Que font les institutions administratives pour s'approprier les résultats de la recherche ?
- Comment transformer le droit d'usage traditionnel en droit d'usage commercial en fixant des limites ?

En outre, quelques défis suivants ont été énumérés par les participants :

- Appropriation du SIM et de l'approche ADM par les gouvernements et les acteurs privés;
- Formation des acteurs sur la méthodologie pour l'internalisation des Directives sous-régionales des PFNL de la COMIFAC;
- Suggestion de la création d'un fonds forestier PFNL dans les pays de la sous-région;
- Création par la COMIFAC d'un forum pour valoriser les résultats de la recherche en Afrique Centrale et la mise en place d'un Fonds Forestier au niveau de la COMIFAC pour financer les travaux de ce forum;
- Développement des techniques de récolte des PFNL à faible impact;
- Dynamisation du Sous-groupe de Travail PFNL à travers l'insertion des activités y afférentes dans les projets des partenaires au développement, institutions de recherche et ONG ainsi que dans les PTA nationaux.

En définitive, les participants ont encore retenu la nécessité de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans les filières des PFNL.

La troisième séance quant à elle décrivait l'impact du cadre légal des PFNL ainsi que la gouvernance y afférente sur la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale.

#### **4. Impact du cadre légal des PFNL ainsi que la gouvernance y afférente sur la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale**

Dans cette troisième séance, les participants ont suivi trois exposés. Les deux premiers faisaient allusion à l'impact des tracasseries sur les filières PFNL en RCA et au Cameroun présentés respectivement par Mr. Dieudonné Bruno WANEYOMBO-BRACHKA (Consultant FAO) et Mr. Ousseynou NDOYE et al (FAO). Le troisième exposé était une présentation de l'état d'avancement de l'internalisation des Directives sous régionales PFNL de la COMIFAC par Mr. Armand ASSENG ZE et al. (FAO). Après ces exposés, les points suivants ont fait l'objet d'échanges entre les participants :

- *Internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC effectuée uniquement par la FAO.* Les participants ont voulu comprendre pourquoi est-ce que la FAO soit le seul organisme à internaliser les Directives PFNL de la COMIFAC ? En réponse, les participants ont été informés que la FAO l'a fait conformément aux recommandations des ministres lors de l'adoption des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC. A cette occasion, les ministres avaient recommandé à tous les partenaires au développement (notamment la FAO) d'appuyer l'intégration des directives dans les législations forestières nationales. C'est ce que la FAO s'attèle à effectuer à travers des projets sous la supervision de la COMIFAC. D'autres partenaires peuvent également appuyer le processus;
- *Définition des PFNL selon les Directives COMIFAC exclue les chenilles, criquets et les hannetons (verres blancs).* Une fois de plus, les participants ont été informés que les Directives de la COMIFAC traitent des PFNL d'origine végétale. A la fin de ce document, il est recommandé d'élaborer d'autres Directives pour les PFNL tels que les chenilles, criquets et les hannetons;
- *Pertinences des tracasseries le long des trajets des zones de production des PFNL aux zones de vente et éradication des taxes informelles;*
- *Méconnaissance des lois et taxes sur les PFNL par les commerçants;*
- *Localisation des postes de police et phytosanitaires.* Ces derniers devront se retrouver à la sortie des pays et non à l'intérieur;
- *Absence d'une norme régionale pour les inventaires des PFNL;*
- *Besoin d'appliquer APA sur les PFNL;*

Pour terminer ces échanges, il a été suggéré de réfléchir en profondeur sur le problème de tracasseries dans les travaux en commission et de formuler des propositions concrètes. Cette suggestion clôturait la troisième séance de la réunion. Pour la quatrième séance, il était question de voir le niveau de prise en compte des PFNL par les gouvernements des pays membres de la COMIFAC et son Plan de Convergence.

## **5. Niveau de prise en compte des PFNL par les gouvernements des pays membres de la COMIFAC et son Plan de Convergence**

A travers le premier exposé présenté dans cette séance, Mr. Remy MUKONGO a montré aux participants l'appui de la CEEAC à la valorisation des PFNL. Suite à cette présentation, les participants ont proposé que tous les acteurs soient impliqués dans le processus d'élaboration de la stratégie sous-régionale de valorisation de la biodiversité en Afrique Centrale surtout la composante PFNL.

La séance a continué avec une série de présentations des programmes forestiers nationaux plus précisément les composantes PFNL et les plans de travail annuel 2011 des activités PFNL des Gouvernements ainsi que leurs implications pour le Plan de Convergence de la COMIFAC. Ces présentations ont été faites respectivement par Messieurs Joseph NTSENGUE LEVODO (MIN-FOF), Pierre BONAZEBI (MDDEFE), Thomas MVOU BIYOGO (MINEF), Abel ALAFEI (MEFCP) et Frédéric DJENGO BOSULU (MECNT).

Les échanges suite à ces présentations étaient centrés sur les aspects suivants : i) élaboration et vulgarisation par les gouvernements des rapports annuels sur les PFNL; ii) financement des activités PFNL par les gouvernements; iii) prise en compte suffisante des PFNL dans les programmes forestiers; iv) capitalisation des expériences du Congo en matière de collecte de taxes sur les PFNL; v) formalisation du secteur PFNL (acteurs); vi) adoption par tous les pays de la sous-région du Plan d'Opérationnalisation du Plan de Convergence (POPC) de la COMIFAC; vii) capitalisation des appuis apportés par les partenaires à travers les projets sur la valorisation des PFNL; viii) réalisation des inventaires des PFNL; ix) développement d'un système de collecte de données statistiques sur les PFNL.

La suite de la réunion était focalisée sur l'introduction de la cinquième séance notamment la présentation des TdR des travaux en groupes par Mr. Armand ASSENG ZE (FAO).

## 6. Travaux en groupe et restitution

Trois groupes ont été mis en place et devaient en dehors de leurs termes de références (TdR) spécifiques, faire des suggestions concrètes en matière de besoins en renforcement des capacités, transformation et conservation des PFNL, trasseries, fonds de développement (mécanisme de financement). Il s'agit des groupes suivants :

Groupe 1. Résumer à l'intention de la COMIFAC et de ses pays membres, le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire

Groupe 2. Capitaliser à l'intention des PME/Acteurs impliqués dans les filières des PFNL, les expériences réussies en matière de valorisation des PFNL et lutte contre la pauvreté

Groupe 3. Décrire les relations entre la mise en œuvre des PTA des gouvernements, du Plan de Convergence et des activités des partenaires au développement et de la société civile.

A l'issue de la restitution des travaux en groupes, les participants du SGT-PFNL du GTBAC de la COMIFAC ont observé que:

- La contribution des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire se résume sur les plans de: i) sécurité alimentaire: alimentation de la population; ii) sécurité nutritionnelle; iii) sécurité sanitaire: plantes médicinales et pharmaceutiques; iv) création d'emplois directs et indirects: producteurs, commerçants, transporteurs, restaurateurs, éco-touristique; v) protection de l'environnement, sécurité et biodiversité; vi) sécurité d'énergie et des abris. Parmi les défis à relever pour développer le secteur PFNL figurent l'amélioration du cadre légal des PFNL, l'accès à la ressource, la domestication des PFNL, l'organisation des acteurs, l'amélioration des techniques de conditionnement, de conservation et d'accès aux marchés;
- Bon nombre d'expériences ont réussi en matière de valorisation des PFNL parmi lesquelles : i) la transformation du Karité en RCA; ii) la domestication de *Gnetum* spp. par CENDEP au Cameroun; iii) la commercialisation de *Gnetum* spp. de la production à l'exportation au Cameroun et en RCA; iv) la transformation du miel en boisson au Congo; v) l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM) au Cameroun et en RDC; vi) le système d'information sur les marchés (SIM) et ventes groupées au Cameroun; vii) la démarche pour l'internalisation des directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC au Cameroun; et viii) le traitement et conditionnement du miel au Cameroun et en RDC;
- La nécessité pour le Gabon et la RCA de prendre suffisamment en compte les PFNL dans leur plan de travail annuel (PTA).

Cette cinquième séance clôturait les activités techniques de la première réunion du SGT-PFNL. Il revenait alors aux participants lors de la sixième séance, de prendre connaissance de l'état d'avancement des activités du Sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale et d'actualiser sa feuille de route.

## **7. Etat d'avancement des activités du Sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale et actualisation de sa feuille de route**

L'approche pour aborder cette sixième séance a consisté à suivre les présentations des TdR du SGT-PFNL faites par Mr. Armand ASSENG ZE (FAO), de l'état d'avancement de ses activités par Mr. Ousseynou NDOYE (FAO), de même que l'état d'avancement des CCN au Gabon, au Congo, au Cameroun, en RCA et RDC par Alfred NGOYE, Félix KOUBOUANA, Joseph NTSENGUE LEVODO, Bruno BOKOTO de SEMBOLI, Frédéric DJENGO.

Ces présentations ont permis aux participants d'approuver les TdR du SGT-PFNL. La FAO peut continuer à appuyer la facilitation de ce SGT-PFNL en collaboration avec d'autres partenaires. Les CCN sont mis en place dans quatre pays (Gabon, Congo, Cameroun et RCA). Il est recommandé de réfléchir sur la mise en place du CCN en RDC. Les CCN seront mis en place au Tchad, Guinée Equatoriale, Rwanda, Burundi, Sao Tomé et Príncipe à travers le projet «Renforcer la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale» soumis par la FAO et approuvé par le Conseil de Direction du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC).

En ce qui concerne l'actualisation de la feuille de route du SGT-PFNL, les participants ont reçu l'information selon laquelle le GTBAC 13 se tiendra à Libreville au Gabon probablement en fin septembre ou début octobre 2011 et y prendront par les points focaux des CCN PFNL. En attendant, ils sont appelés à organiser des réunions de restitution de la première réunion du SGT-PFNL dans leurs administrations respectives.

Dans cette séance était également inscrite à l'ordre du jour, l'évaluation de la première réunion du SGT-PFNL qui d'après les participants est positive dans l'ensemble, en dehors des problèmes liés à la logistique (logement, petit déjeuner, etc.).

## 8. Recommandations

Des différents échanges qui ont accompagné les présentations et groupes de travail, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment :

### Au RIFFEAC

- Elaborer avec l'appui des partenaires au développement et de recherche, les modules de formation en matière de PFNL (tous domaines confondus) et de les mettre à la disposition des institutions (institutions de formation, ministères, etc.);
- Actualiser les programmes de formation des institutions spécialisées en intégrant les modules sur les PFNL.

### Aux pays :

- Elaborer et adopter les Plans d'Opérationnalisation du Plan de Convergence (POPC);
- Mettre en place un cadre réglementaire incitatif en matière des PFNL dans les pays membres de la COMIFAC;
- Créer/renforcer et rendre opérationnelle les structures institutionnelles en charge des PFNL;
- Limiter le nombre de postes de contrôle et sanctionner les agents auteurs des tracasseries;
- Sensibiliser les acteurs des filières PFNL sur leurs droits et devoirs ainsi que les voies de recours possibles face aux abus;
- Actualiser l'étude de la fiscalité sur les PFNL menée dans le cadre du projet GCP/RAF/398/GER;
- Créer et/ou renforcer un fonds PFNL;
- Prévoir une allocation budgétaire nationale pour les PFNL;

### A la COMIFAC

- Elaborer avec la collaboration de la FAO un projet sur la collecte des données statistiques dans les pays membres de la COMIFAC;
- Elaborer et harmoniser les normes d'inventaires quantitatifs multi-ressources des PFNL;
- Promouvoir la labellisation des PFNL dans les Pays membres de la COMIFAC;
- Organiser un forum des institutions de recherche pour capitaliser les résultats de recherche en matière de ressources génétiques dont font partie certains PFNL.

### Aux partenaires de développement et institutions de recherche

- Vulgariser l'approche ADM, le SIM en y associant les formations sur la gestion et la comptabilité destinée au PME PFNL;
- Prévoir un appui financier et technique au Sous-groupe de Travail PFNL et aux CCN;
- Vulgariser les expériences réussies en matière de valorisation des PFNL;
- Capitaliser les données existantes pour montrer la contribution des PFNL aux économies nationales;
- Former les acteurs sur les techniques de récolte, de conditionnement et de domestication des PFNL;
- Recenser et vulgariser les matériels et technologies appropriés pour la transformation et la conservation des PFNL aux populations;

- Promouvoir l'internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC ainsi que la diffusion et la vulgarisation des lois et textes existants sur les PFNL auprès des acteurs directs;
- Sensibiliser à travers les réunions de concertation les forces de l'ordre et la société civile sur les procédures de commercialisation et de contrôle des PFNL;
- Sensibiliser les acteurs des filières PFNL sur leurs droits et devoirs ainsi que les voies de recours possibles face aux abus;
- Capitaliser les résultats de l'étude de la fiscalité sur les PFNL menée par le projet GCP/RAF/398/GER de la FAO dans les Pays membres de la COMIFAC.

## **9. Cérémonie de clôture de la réunion**

La cérémonie de clôture a été présidée par Mr Théodore MBARO, Directeur Général des Eaux, Forêts, Chasse, Pêche, au nom de Son Excellence Emmanuel BIZOT, Ministre en charge des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine, empêché. Elle s'est déroulée comme suit :

- Lecture, amendements et adoption du communiqué final de la réunion;
- Mot de clôture de Mr. Ousseynou NDOYE, Coordonnateur Régional du projet GCP/RAF/441/GER au nom du Représentant résident de la FAO en RCA;
- Mot de clôture de Mr. Chouaïbou NTCHOUTPOUEN, Chargé de la Biodiversité a nom du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC;
- Discours de clôture du Directeur Général du Ministère en charge des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche en République Centrafricaine.



## **ANNEXES**

### **1. Terme de référence de la réunion**

#### **1. Contexte**

##### **1.1 Année internationale des forêts et lien avec le SGT-PFNL**

L'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 61/193 du 20 décembre 2006, a proclamé 2011 Année internationale des forêts et a invité les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales concernées, le secteur privé et les autres acteurs à faire des efforts concertés de sensibilisation à tous les niveaux pour renforcer la gestion durable, la conservation et le développement viable de tous les types de forêts dans l'intérêt des générations présentes et futures.

«Des forêts pour les populations» est le thème principal de l'année, qui met en évidence la relation dynamique entre les forêts et les personnes qui dépendent d'elles. Selon Eduardo Rojas-Briales, Sous-directeur général de la FAO pour les forêts, l'Année internationale des forêts doit permettre de « mettre en lumière le lien entre peuples et forêts, et les avantages que peuvent en tirer les populations locales lorsqu'elles gèrent leurs forêts dans une optique durable et innovante ».

D'après le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Année internationale des forêts est l'occasion de se pencher sur les potentiels qu'ont les forêts en faveur de la promotion du développement durable, de la durabilité économique, de la lutte contre la pauvreté et d'une prospérité pour tous. En effet, l'éradication de la pauvreté extrême et la faim est l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). C'est un défi qui requière une coordination internationale des politiques et des actions à mener.

Durant cette Année des Forêts, il sera question entre autres de sensibiliser et d'encourager les acteurs à s'engager à tous les niveaux sur les questions relatives aux Forêts et de se lancer dans des dialogues multipartites sous forme d'échanges. Les forêts comprenant les produits ligneux et non ligneux, ces dialogues multipartites sont en droite ligne avec les missions du cadre d'échanges du « Sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale (SGT-PFNL) » du Groupe de Travail Biodiversité en Afrique Centrale (GTBAC) de la COMIFAC.

En effet, le Plan de Convergence de la COMIFAC met un accent particulier sur les produits forestiers non ligneux et leur importance dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire à travers huit de ses dix axes stratégiques à savoir: l'harmonisation des politiques forestières et fiscales, la connaissance des ressources; la conservation de la diversité biologique; la valorisation économique des filières bois, faune, PFNL et tourisme; la création et le renforcement des petites et moyennes entreprises forestières et des ventes groupées des PFNL; le renforcement des capacités, la participation des acteurs, l'information et la formation; la recherche-Développement; et l'instauration de la coopération régionale et des partenariats.

Les missions du SGT-PFNL sont, entre autres, de mettre les informations à la disposition de tous les acteurs impliqués dans les filières des PFNL à travers des réunions d'échanges, plateforme ou des canaux de communication adaptés dans le but d'améliorer les moyens d'existence des populations et de gérer les ressources forestières d'une manière plus durable.

Dans l'optique de contribuer à l'Année internationale des Forêts, la COMIFAC à travers le SGT-PFNL/GTBAC et avec l'appui de la FAO regroupera du 25 au 28 juillet 2011 à Boali en RCA, les experts des pays de la sous-région dans le domaine des PFNL pour une réunion de haut niveau afin de montrer d'une part l'importance des ces ressources dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire, d'autre part de relever le niveau de prise en compte des PFNL dans le Plan de Convergence de la COMIFAC et des programmes forestiers nationaux de ses pays membres.

## 1.2 Définition des Forêts et des PFNL selon quelques pays de la COMIFAC

Au moment où la COMIFAC célèbre l'Année internationale des Forêts, il s'avère nécessaire de prendre connaissance de la définition des forêts selon la perception de certains pays membres de la COMIFAC. Il en est de même pour le concept de PFNL.

### **Notion de forêts**

La notion de forêts est définie de plusieurs manières par les codes forestiers des pays d'Afrique Centrale. Selon l'article 4 de la loi N° 08.022 du 17 octobre 2008 portant code forestier de la *République Centrafricaine*, sont appelées forêts toutes formations arborées primaires ou secondaires. Font partie des forêts au sens large, les forêts denses et les forêts claires.

L'article 2 de la loi N° 94-01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche au *Cameroun* considère comme forêts, les terrains comportant une couverture végétale dans laquelle prédominent les arbres, arbustes et autres espèces susceptibles de fournir des produits autres qu'agricoles.

L'article 2 de la loi N° 16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier du *Congo* considère comme forêts ou terres : i) toutes les formations végétales naturelles ou artificielles, à l'exception de celles résultant d'activités agricoles ; ii) les parties de terrain non-boisées ou insuffisamment boisées dont le reboisement et/ou la restauration sont reconnus nécessaires, conformément aux dispositions de l'article 21.

La loi N° 0016101 du 31 décembre 2001 portant code forestier en *République Gabonaise* en son article 4 définit les forêts comme l'ensemble des périmètres comportant une couverture végétale capable de fournir du bois ou des produits végétaux autres qu'agricoles, d'abriter la faune sauvage et d'exercer un effet direct ou indirect sur le sol, le climat ou le régime des eaux.

Selon le premier article de la loi N°011/2002 du 29 août 2002 portant code forestier en *République Démocratique du Congo*, il faut entendre par forêts : i) les terrains recouverts d'une formation végétale à base d'arbres ou d'arbustes aptes à fournir des produits forestiers, abriter la faune sauvage et exercer un effet direct ou indirect sur le sol, le climat ou le régime des eaux ; ii) les terrains qui, supportant précédemment un couvert végétal arboré ou arbustif, ont été coupé à blanc ou incendiés et font l'objet d'opérations de régénération naturelle ou de reboisement. Par extension sont assimilées aux forêts, les terres réservées pour être recouvertes d'essence ligneuses soit pour la production du bois, soit pour la régénération forestière, soit pour la protection du sol.

La loi forestière N°1/1997 du 18 février de la *Guinée Equatoriale* quant à elle fait allusion aux terres forestières.

Aux termes de la loi N°. 1/02 du 25 mars 1985 portant code forestier au *Burundi*, on entend, d'une manière générale, par forêts ou boisements: i) les terrains recouverts d'une formation végétale à base d'arbres ou d'arbustes, que cette formation soit naturelle ou résultant de semis ou de plantations faits de main d'homme, capables de produire du bois ou des produits forestiers ou exerçant un effet indirect sur le climat, le régime des eaux ou le sol ; ii) les terrains qui étaient recouverts de forêts ou boisements récemment coupés à blanc ou incendiés, mais qui seront susceptibles de régénération naturelle ou de reboisement artificiel.

A *Sao Tomé et Príncipe* et selon l'article 2 de la loi forestière N°05/2001 du 12 septembre 2001, on entend par forêts, des terres couvertes par une végétation boisée et ayant une prédominance d'espèces ligneuses, aussi bien avec une présence potentielle des autres types de végétation.

## **Concept de PFNL**

Bien que certains pays présentés plus haut soient en cours de révision de leurs législations forestières ou codes forestiers, le concept des PFNL dans leurs textes législatifs se décrit ainsi qu'il suit :

- En *RCA*, le code centrafricain fait allusion aux « Produits forestiers autres que le bois d'œuvre (PFABO) ou encore Produits forestiers non ligneux (PFNL) ». il s'agit de tout produit d'origine biologique, animale ou végétale, autre que le bois d'œuvre provenant des ressources renouvelables de la biomasse forestière, destiné à la consommation humaine ou industrielle.
- Au *Cameroun*, la loi forestière du 20 janvier 1994 utilise le concept plus large des « produits forestiers », dont elle précise le contenu ainsi qu'il suit : « Les produits forestiers sont essentiellement constitués [...] de produits végétaux ligneux et non ligneux, ainsi que des ressources fauniques et halieutiques tirées de la forêt » (article 9). Elle fait également recours au terme « produits spéciaux », dont elle cerne les contours à l'alinéa 2 de son article 9, qui est ainsi libellé : « Certains produits forestiers, tels que l'ébène, l'ivoire, espèces animales ou végétales, médicinales ou présentant un intérêt particulier, sont dits produits spéciaux. La liste desdits produits spéciaux est fixée, selon le cas. ».
- En *République du Congo*, le terme « produits forestiers accessoires » est utilisé. Ces produits comprennent : a) le bois énergie et de service et b) les PFNL tels que la microfaune, les champignons, les rotins, les sèves, les plantes alimentaires, médicinales et à usage divers. Ces usages sont notamment, la construction des cases avec les perches, gaulettes et feuilles de marantacées et la confection d'objet d'art. ;
- Au *Gabon*, le code utilise le terme désigné par « produits forestiers autres que le bois (PFAB) ». c'est un ensemble des biens commercialisables et de substitution issus des ressources renouvelables de la forêt.
- En *RDC*, les termes « PFNL » et « menus produits forestiers » sont utilisés dans le code forestier. En matière de PFNL, il s'agit de tous les autres produits forestiers, tels que les rotins, les écorces, les racines, les rameaux, les feuilles, les fruits, les semences, les résines, les gommes, les latex, les plantes médicinales.
- En *Guinée Equatoriale*, le terme PFNL est remplacé par le terme espagnol « productos forestales non maderables » (PFNM). (Extrait FAO 2007 et FAO 2010).

La FAO (1999) définit les PFNL comme « *des biens d'origine biologique autre que le bois, dérivés des forêts, des autres terres boisées et des arbres hors forêts. Ils peuvent être récoltés dans la nature ou produits dans les plantations forestières, ou par les arbres hors forêt* ».

Quant aux « Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des produits forestiers non ligneux d'origine végétale en Afrique Centrale » de la COMIFAC, elles définissent les PFNL d'origine végétale faisant l'objet de ces directives comme étant « *les produits forestiers spontanés d'origine végétale autres que le bois d'œuvre* ».

### **1.3 Problématique**

#### ***Au niveau mondial***

Les forêts offrent des emplois et des moyens de subsistance aux pauvres, ce sont souvent des « emplois verts ». Elles fournissent du bois d'œuvre, du bois de chauffage et de nombreux PFNL. Elles sont des sources de nourriture, d'énergie, de médicaments et d'eau salubre. Elles jouent un rôle essentiel dans la préservation de la stabilité climatique et environnementale mondiale. 1,6 milliard de personnes dépendent des forêts pour leur subsistance.

## **Au niveau du Bassin du Congo**

Les forêts tropicales d'Afrique Centrale regorgent, outre le bois d'œuvre, de grandes potentialités en matière de produits forestiers non ligneux (PFNL) pour le bien être des populations de la sous-région. Environ 80 pourcent de la population en Afrique Centrale utilisent ces ressources au quotidien pour satisfaire leurs besoins de subsistance aussi comme source de revenu et d'emploi. Que ce soit au niveau local, national, régional et international, les PFNL procurent de la nourriture, des plantes médicinales, des plantes ornementales, de l'énergie, des matériaux de construction, des équipements de pêche, des biens et des ustensiles divers aux populations. Aussi, ils ont une grande valeur socioculturelle et religieuse dans la sous-région. A ce titre, les PFNL contribuent tant à la sécurité alimentaire qu'au bien être général des populations en Afrique Centrale.

Malgré l'importance et les énormes potentialités des PFNL, l'on constate la nécessité d'intégrer suffisamment dans le Plan de Convergence de la COMIFAC, les connaissances en matière de PFNL. Sur le plan de l'institutionnalisation des PFNL, certains pays de la COMIFAC ont créés des structures PFNL au sein des organigrammes des ministères en charge de ces produits. D'autres pays n'en ont pas.

Des projets sont mis en œuvre en Afrique Centrale pour valoriser les PFNL. Toutefois, il est constaté une absence de capitalisation des expériences réussies dans certains pays de la COMIFAC en matière de développement du secteur PFNL pour une meilleure pérennisation des résultats et leur vulgarisation dans d'autres pays. Cette absence occasionne de ce fait des doublons dans l'implémentation des futurs projets. Aussi les PFNL ne sont pas suffisamment pris en compte dans les programmes de stratégies de réduction de la pauvreté et de renforcement de la sécurité alimentaire. En outre du fait de l'absence de collecte officielle de statistiques, la contribution des PFNL n'est pas reflétée dans les économies nationales et dans les plans de travail annuel (PTA) des ministères en charges des forêts et environnement.

## **2. Objectifs de la première réunion du SGT-PFNL en Afrique Centrale**

Les objectifs de la première réunion du SGT-PFNL sont de :

- Présenter et capitaliser les expériences montrant le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale en vue de sensibiliser les décideurs politiques sur l'importance de ces produits ;
- Réfléchir sur les mécanismes de vulgarisation des expériences réussies auprès des PME/Acteurs/Populations impliqués dans les filières des PFNL ;
- Analyser le niveau de prise en compte des PFNL dans le Plan de Convergence de la COMIFAC et les PTA des gouvernements et faire des propositions d'amélioration de ces documents afin de mieux intégrer la relation entre les forêts et les populations qui en dépendent ;
- Actualiser la feuille de route du sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale.

## **3. Résultats attendus**

- Les expériences des experts PFNL sont présentées et capitalisées pour mieux appréhender la contribution des PFNL à la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire;
- Les grandes lignes d'une note montrant le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire sont élaborées pour diffusion auprès de la COMIFAC et de ses pays membres, du Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF/Point focal pour les forêts 2011) et du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) ;
- Les expériences réussies en matière de valorisation et gestion durable des PFNL pour le bien être des populations sont capitalisées et des suggestions pour leur diffusion/vulgarisations auprès des acteurs concernés sont formulées ;

- Les implications des activités PFNL des partenaires dans la contribution à la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC et aux plans de travail annuel des gouvernements sont décrites ;
- Le sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale est fonctionnelle/dynamique, sa feuille de route est actualisée et les activités à mener et/ou thèmes à débattre lors des futurs événements sous-régionaux et internationaux sont identifiés.

#### 4. Participants

La première réunion du SGT-PFNL verra la participation des représentants suivants, membres des comités consultatifs nationaux (CCN) sur les PFNL mis en place dans cinq des dix des pays de la COMIFAC (Congo, Gabon, RCA, RDC et Cameroun) :

- Les représentants du GTBAC ;
- les représentants des administrations en charge des forêts et environnement ;
- les représentants des partenaires au développement et des institutions de recherche ;
- les représentants des organisations de la société civile ;
- les représentants des commerçants ;
- les représentants des producteurs ;
- les représentants des populations locales et peuples autochtones.

## 2. Programme de la réunion

<b>Lundi, 25 juillet 2011</b>		
<b>Séance 1: Ouverture de la réunion</b>		
16h00 – 16h30	Enregistrement des participant/es	Secrétariat
16h30 – 17h20	Ouverture officielle de l'atelier Mots de bienvenue et discours d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot de bienvenue du Représentant du Maire de Boali</li> <li>• Représentant de la FAO en RCA</li> <li>• Représentant CEEAC</li> <li>• Représentant de la COMIFAC</li> <li>• Ministère en charge des forêts en RCA</li> </ul>	Modérateur
17h20 – 17h30	Photo de famille	Comité d'organisation
17h30 – 18h30	Introduction à la Réunion <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des participants/es</li> <li>• Attentes des participants/es</li> <li>• Discussion et adoption du programme</li> <li>• Questions pratiques</li> </ul>	Modérateur
18h30	Cocktail	Comité d'organisation
<b>Mardi, 26 juillet 2011</b>		
<b>Séance 2: Capitalisation des expériences montrant le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale</b>		
08h00 – 08h30	L'importance des PFNL dans le Plan de Convergence de la COMIFAC	Chouaïbou Nchoutpouen (COMIFAC)
08h30 – 09h00	PFNL, lutte contre la pauvreté et sécurité alimentaire : défis et opportunités en Afrique Centrale	Ousseynou Ndoye (FAO)
09h00 – 09h30	Contribution du secteur des PFNL à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté au Congo	Félix Koubouana (FAO)

09h30 – 10h00	Discussion	Modérateur
10h00 – 10h30	Pause café	Comité d'organisation
10h30 – 11h00	Valorisation des PFNL et lutte contre la pauvreté: l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM) au Cameroun et en RDC	Julius Tieguhong Chupezi (Bioversity International)
11h00 – 11h30	Système d'information sur les marchés (SIM) des PFNL, ventes groupées, marchés transfrontaliers et lutte contre la pauvreté : expérience au Cameroun avec le Nigéria, le Gabon et la Guinée Equatoriale	Raoul Ngueko (SNV)
11h30 – 11h45	Discussion	Modérateur
11h45 – 12h15	Programme Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) de TRAFFIC	Dénis Mahongol (TRAFFIC)
12h15 – 12h45	Huiles essentielles et lutte contre la pauvreté en RCA	Bernard Ndonazi (ONG DONAVAL)
12h45 – 13h00	Discussion	Modérateur
13h00 – 14h00	Pause-déjeuner	Comité d'organisation
14h00 – 14h30	Filière <i>Gnetum</i> spp. et lutte contre la pauvreté	Julius Tieguhong Chupezi (Bioversity International)
14h30 – 15h00	Résultats des expériences réussies sur la domestication des PFNL	ZacTchoundjeu (ICRAF)
15h00 – 15h30	Résultats des expériences réussies sur la domestication du <i>Gnetum</i> spp.	Gabriel Youndjie Koleoko (CENDEP)
15h30 – 16h00	Discussion	Modérateur
16h00 – 16h30	Pause café	Comité d'organisation
16h30 – 17h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation des PFNL par les peuples autochtones</li> <li>• Exploitation des PFNL par les producteurs Bantous</li> </ul> <i>(Présentations 15 min x 2 + discussion 15 min)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pauline Kotti (Maison de l'enfant et de la femme Pygmées, RCA)</li> <li>• Gabriel Kello (Amis koko)</li> </ul>
17h15 – 18h00	Brainstorming : Echanges/discussions/débats sur le rôle des PFNL à la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire (opportunités, défis et perspectives)	Tous les participants
<b>Mercredi, 27 juillet 2011</b>		
<b>Suite séance 2</b>		
8h00 – 08h10	Résumé de la deuxième journée	Modérateur
8h10 – 09h10	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expériences des transformateurs des PFNL</li> <li>• Expériences des commerçants/grossistes des PFNL</li> <li>• Expériences des commerçants/détaillants des PFNL</li> <li>• Expérience des détenteurs des restaurants vendant les mets à PFNL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Céline Gambor (Groupement BALAWA/ Karité)</li> <li>• HilterSemboy (Grossistes) et Dieudonné Bruno Waneyombo-Brachka, Consultant étude de base Lobaye (FAO)</li> <li>• Jean André Ngoungoussona (Détaillant)</li> <li>• Détenteur des restaurants</li> </ul>
09h10 – 10h00	Discussion	Modérateur
10h00 – 10h30	Pause café	Comité d'organisation

<b>Séance 3: Impact du cadre légal des PFNL ainsi que la gouvernance y afférente sur la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale</b>		
10h30 – 11h15	Impact des tracasseries sur les filières PFNL du Cameroun, du Congo, RDC, RCA etc. <i>(Présentation 15 min x 2 et discussion 15 min)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dieudonné Bruno Waneyombo-Brachka, Consultant étude de base Lobaye (FAO)</li> <li>Ousseynou Ndoye (FAO)</li> </ul>
11h15 – 11h45	Etat d'avancement de l'internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC <i>(Présentation 15 min + discussion 15 min)</i>	Armand Asseng Zé (FAO)
<b>Séance 4: Niveau de prise en compte des PFNL par les gouvernements des pays membres de la COMIFAC et son plan de convergence</b>		
11h45 – 12h15	Appui de la CEEAC à la valorisation des PFNL <i>(Présentation 15 min + discussion 15 min)</i>	Rémy Mukongo (CEEAC)
12h15 – 13h00	Présentation du programme forestier/ composante PFNL et Plan de travail annuel 2011 des activités PFNL des Gouvernements : Implications pour le Plan de Convergence de la COMIFAC <ul style="list-style-type: none"> <li>du Cameroun</li> <li>du Congo</li> </ul> <i>(Présentation 15 min x 2 et discussion 15 min par pays)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Joseph Ntsengue Levodo (MINFOF)</li> <li>Pierre Bonazebi (MDDEFE)</li> </ul>
13h00 – 14h00	Pause-déjeuner	Comité d'organisation
14h00 – 15h00	Suite présentations des pays : <ul style="list-style-type: none"> <li>du Gabon</li> <li>de la RCA</li> <li>de la RDC</li> </ul> <i>(Présentation 15 min x 3 et discussion 15 min par pays)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Thomas MvouBiyogo (MINEF)</li> <li>Abel Alafei (MEFCP)</li> <li>Frédéric DjengoBosulu (MECNT)</li> </ul>
15h00 – 15h30	Discussion/Echange général	Tous les participants
15h30 – 15h45	Introduction des travaux en groupes	Modérateur
15h45 – 16h15	Pause café	Comité d'organisation
<b>Séance 5: Travaux en groupe</b>		
16h15 – 18h00	Travaux en groupes <ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe 1. Résumer à l'intention de la COMIFAC et de ses pays membres, le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire</li> <li>Groupe 2. Capitaliser à l'intention des PME/Acteurs impliqués dans les filières des PFNL, les expériences réussies en matière de valorisation des PFNL et lutte contre la pauvreté;</li> <li>Groupe 3. Décrire les implications des activités des partenaires dans la contribution à la mise en œuvre des PTA des gouvernements et au Plan de Convergence de la COMIFAC</li> </ul>	Participants
<b>Jeudi, 28 juillet 2011</b>		
<b>Suite des Groupes de travail</b>		
8h00 – 08h10	Résumé de la troisième journée	Modérateur
8h10 – 10h00	Suite des travaux en groupe	Participants

10h00 – 10h30	Pause café	Comité d'organisation
10h30 – 12h00	Restitution et validation des travaux en groupe (30 min/groupe : <i>Présentation 15 min + discussion 15 min</i> )	Participants
<b>Séance 6: Etat d'avancement des activités du Sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale et actualisation de sa feuille de route</b>		
12h00 – 12h10	Etat d'avancement des activités du Sous-groupe de travail PFNL en Afrique Centrale	Ousseynou Ndoye (FAO)
12h10 – 12h20	Etat d'avancement des activités du CCN au Gabon	Alfred Ngoye et Alain Makaya (CCN, Gabon)
12h20 – 12h30	Etat d'avancement des activités du CCN au Congo	Pierre Bonazebi et Félix Koubouana (CCN, Congo)
12h30 – 12h40	Etat d'avancement des activités du CCN en RCA	Abel Alafei et Bruno Bokoto de Semboli (CCN, RCA)
12h40 – 12h50	Etat d'avancement des activités du CCN au Cameroun	Joseph Ntsengue Levodo (CCN, Cameroun)
12h50 – 13h00	Etat d'avancement des activités du CCN en RDC	Frédéric Djengo Bosulu (CCN, RDC)
13h00 – 14h00	Pause-déjeuner	Comité d'organisation
14h00 – 15h00	Brainstorming : Echanges/discussions/débats sur l'actualisation de la feuille de route du SGT-PFNL en Afrique Centrale	Modérateur
15h00 – 16h00	Evaluation de la première réunion du SGT-PFNL dans le cadre du GTBAC extraordinaire	Modérateur
16h00 – 16h30	Pause café	Comité d'organisation
16h30 – 17h00	Adoption du communiqué final en plénière	Rapporteur
<b>Séance 7: Clôture</b>		
17h00 – 17h30	Lecture du communiqué final de la réunion Mots de Clôture <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot du Représentant du Maire de Boali</li> <li>• Représentant de la FAO en RCA</li> <li>• Représentant CEEAC</li> <li>• Représentant de la COMIFAC</li> <li>• Ministère en charge des forêts en RCA</li> </ul>	Modérateur



### 3. Liste des participants

Catégories/ institutions	N°	Noms et Prénoms	Structure et Fonctions	Contacts
COMIFAC et CEEAC	1	Raymond Mbitikon	Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Cameroun	<a href="mailto:Comifac.2005@yahoo.fr">Comifac.2005@yahoo.fr</a> <a href="mailto:mbitikonraymond@yahoo.fr">mbitikonraymond@yahoo.fr</a> +237 22 21 35 11
	2	Chouaïbou Nchoutpouen	Expert Biodiversité, Désertification au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, Cameroun	<a href="mailto:cnochoutpouen@yahoo.fr">cnochoutpouen@yahoo.fr</a> + 237 93 52 34 07
	3	Remy Mukongo	Expert forestier CEEAC, Gabon	<a href="mailto:remymukongo@rocketmail.com">remymukongo@rocketmail.com</a> +241 07 38 27 79
	4	Bob Félicien Konzi- Sarambo	Point Focal Biodiversité RCA	<a href="mailto:bkonzi@hotmail.com">bkonzi@hotmail.com</a> +236 75 50 65 00
Représentants des administrations en charge des Forêts et de l'environnement	5	Abel Alafei	Point Focal PFNL RCA, Directeur des Forêts de la Région de Bangui au Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	<a href="mailto:abelalafei@yahoo.fr">abelalafei@yahoo.fr</a> +236 75 50 68 29
	6	Jean Ato-Koss	Sécretaire du Point Focal PFNL RCA, Directeur des Forêts de la Région de Bangui au Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	+236 75 20 70 21 +236 72 20 43 98
	7	Théodore Mbaro	Directeur général des eaux, forêts, chasse et pêche au Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche	<a href="mailto:mbaro2011@yahoo.fr">mbaro2011@yahoo.fr</a> +236 75 50 30 09
	8	Thomas Mvou Biyogo	Point Focal PFNL Gabon Ministère des Eaux et Forêts	<a href="mailto:mvouthomas@yahoo.fr">mvouthomas@yahoo.fr</a> +241 05 33 60 94
	9	Pierre Bonazebi	Point Focal PFNL Congo, Chef de Service de la Valorisation des PFNL au Ministère du Développement durable, de l'Economie forestière et de l'Environnement	<a href="mailto:Bopie2007@yahoo.fr">Bopie2007@yahoo.fr</a> + 242 55 43 614 + 242 66 28 972
	10	Simon Makanga	Chef de Service des industries du bois, représentant le Directeur de la Valorisation des Ressources Forestière au Ministère du Développement durable, de l'Economie forestière et de l'Environnement du Congo	<a href="mailto:makdesim@yahoo.fr">makdesim@yahoo.fr</a> +242 53 13 479
	11	Joseph Ntsengue Levodo	Point Focal PFNL CamerounSous- Directeur de la valorisation des PFNL, Ministère des Forêts et de la Faune	<a href="mailto:yosepntseng@yahoo.fr">yosepntseng@yahoo.fr</a> +237 99 96 56 22
	12	Frédéric Djengo Bosulu	Directeur, Chef de la Gestion forestière, Point Focal PFNL RDC, Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme	<a href="mailto:djengofrederic@yahoo.fr">djengofrederic@yahoo.fr</a> +243 81 30 69 475 +243 99 83 68 097 +243 99 83 68 091
	13	Rubens Nambaï	Directeur de Cabinet Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Bangui en RCA	<a href="mailto:nambairubens@yahoo.fr">nambairubens@yahoo.fr</a> +236 75 04 05 65 +236 70 02 10 46
Partenaires au développement et institutions de	14	Zac Tchoundjeu	Directeur Régional ICRAF, Afrique Ouest et Centre	<a href="mailto:z.tchoundjeu@cgiar.org">z.tchoundjeu@cgiar.org</a> +237 77 70 75 82
	15	Denis Mahongol	Chargé des programmes « Forêt	<a href="mailto:denis.mahonghol@traffic.org">denis.mahonghol@traffic.org</a>

recherche			et commerce » à TRAFFIC Afrique Centrale	+237 06 85 83 45
	16	Raoul Ngueko	Conseiller Technique SNV Cameroun	<a href="mailto:ngueko@yahoo.com">ngueko@yahoo.com</a> +237 99 00 36 84
	17	Ousseynou Ndoye	Coordonnateur Régional Projet PFNL FAO, Cameroun	<a href="mailto:Ousseynou.Ndoye@fao.org">Ousseynou.Ndoye@fao.org</a> + 237 22 20 24 72 + 237 99 90 69 74
	18	Juliane Masuch	Cadre Associé Projet PFNL, FAO Cameroun	<a href="mailto:juliane.masuch@fao.org">juliane.masuch@fao.org</a> + 237 22 20 24 72 + 237 70 31 13 00
	19	Armand Asseng Zé	Spécialiste PFNL et Ressources Naturelles, Projet PFNL, FAO, Cameroun	<a href="mailto:Armand.Assengze@fao.org">Armand.Assengze@fao.org</a> <a href="mailto:assengze@yahoo.fr">assengze@yahoo.fr</a> + 237 2220 24 72 + 237 77 18 61 83 + 237 94 38 95 47
	20	Julius Tieguhong Chupezi	Coordonnateur du projet Beyong Timber de Bioversity International	<a href="mailto:chupezi@yahoo.co.uk">chupezi@yahoo.co.uk</a> <a href="mailto:j.tieguhong@cgiar.org">j.tieguhong@cgiar.org</a> +237 75 62 22 22
	21	Alfred Ngoye	Ministère de l'Agriculture, Représentant CCN Gabon	<a href="mailto:alfredngoye@yahoo.fr">alfredngoye@yahoo.fr</a>
	22	Alain Louis Makaya Ndjimbi	Coordonnateur national du projet, FAO/PFNL Gabon	<a href="mailto:alain.makaya@fao.org">alain.makaya@fao.org</a>
	23	Félix Koubouana	Coordonnateur national du projet, FAO/PFNL Congo	<a href="mailto:koubouana@yahoo.fr">koubouana@yahoo.fr</a> +242-05 53 11 057 +242-40 52 567
	24	Bruno Bokoto de Semboli	Coordonnateur national du projet, FAO/PFNL RCA	<a href="mailto:bruno.bokotodesemboli@fao.org">bruno.bokotodesemboli@fao.org</a> <a href="mailto:bbdesemboli@yahoo.fr">bbdesemboli@yahoo.fr</a> +236-75 53 97 53 +237-94 75 89 47
	25	Daniella Carine Ndokobanda	Assistante administrative du projet, FAO/PFNL RCA	<a href="mailto:carinendokobanda@yahoo.fr">carinendokobanda@yahoo.fr</a>
	26	Hervé Maïdou	Chet adjoint du Projet d'Appui à la Réalisation de Plans d'Aménagement Forestier (PARPAF -RCA) et modérateur de la réunion	<a href="mailto:herve_maidou@yahoo.fr">herve_maidou@yahoo.fr</a>
	Consultants	27	Dieudonné Bruno Waneyombo- Brachka	Consultant FAO RCA, étude de base site de la Lobaye projet GCP/RAF/441/GER
28		Emmanuel Melvis Ngoumbango	Consultant Juriste RCA projet 441, internalisation des Directives sous- régionales PFNL de la COMIFAC	<a href="mailto:emmanuelngoumbango@yahoo.fr">emmanuelngoumbango@yahoo.fr</a> engoummelvis@yahoo.fr +236 75 38 83 46 +236 75 67 70 32
29		Aristide Régis Ngueregaye	Consultant FAO RCA, étude de base site de l'Ouham projet GCP/RAF/441/GER	<a href="mailto:nguerengaye@yahoo.fr">nguerengaye@yahoo.fr</a> +236 77 48 77 73
Représentants des organisations de la société civile et des syndicats	30	Bernard Ndonazi	DONAVAL Nature et Santé	<a href="mailto:bndonazi@yahoo.fr">bndonazi@yahoo.fr</a> +236 75 50 02 91 +236 72 50 02 91
	31	Gabriel Youndjie Koleoko	Centre for Nursery Development and Eru Propagation (CENDEP), Cameroun	<a href="mailto:kyoungdjie@yahoo.com">kyoungdjie@yahoo.com</a> +237 77 74 75 61
Représentants des producteurs	32	Gabriel Kello	Président de l'Association Amis Koko en RCA	+236 77 35 76 46

des PFNL	33	Bidimu Kabuya	Président de l'ONG Nsanga Lubangu	+236 75 00 06 85
	34	Pauline Koti	Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmée	<a href="mailto:kotipauline@yahoo.fr">kotipauline@yahoo.fr</a> + 236 70 98 47 25
Représentants des commerçants des PFNL	35	Jean André Ngoungoussoua	Président Association des grossistes de <i>Gnetum</i> spp., RCA	+236 77 08 39 27 +236 75 75 32 41
	36	Céline Gambor	Association des femmes productrice de karité (Transformatrice de karité) à Bossangoa en RCA	+236 70 40 24 89
Medias	37	Tatiana Yanguoko	Journaliste radio Nehemie	yanguekotatiana@yahoo.fr
	38	Hyacinthe Geoffroy Dotte	Journaliste Le Democrate	<a href="mailto:Dotte_geo@yahoo.fr">Dotte_geo@yahoo.fr</a> +236 75 10 38 10 +236 77 01 04 15
	39	Samuel Bogoto	Journaliste	<a href="mailto:sbogoto@yahoo.fr">sbogoto@yahoo.fr</a> +236 75 03 15 77
	40	Martial Mongba	Journaliste Le confident	<a href="mailto:martialmongba@yahoo.fr">martialmongba@yahoo.fr</a>

#### **4. Attentes des participants**

- Description de la contribution des PFNL à l'économie des pays membres de la COMIFAC ;
- Connaissance et capitalisation des bonnes pratiques et les expériences réussies sur la valorisation et la gestion durable des PFNL ;
- Meilleure compréhension de l'impact de la réglementation sur le secteur PFNL en Afrique Centrale ;
- Représentativité des parties prenantes dans le SGT-PFNL ;
- Connaissance des expériences sur la domestication ;
- Réflexion sur un moyen de connecter les acteurs directs que sont les commerçants et les producteurs ;
- Bonne utilisation des résultats de la réunion ;
- Instauration des mécanismes de fiscalité liée aux PFNL ;
- Définition d'un mécanisme efficace de financement du SGT-PFNL ;
- Reconnaissance des PFNL comme un moyen efficace de lutte contre la réduction de la pauvreté ;
- Actualisation d'une feuille de route réaliste du SGT-PFNL ;
- Précisions et clarification des termes de référence du SGT-PFNL ;
- Plaidoyer de la COMIFAC auprès des pays membres pour s'approprier les techniques de domestications participatives des PFNL
- Prise des dispositions adéquates pour la domestication des PFNL par les gouvernements.

## **5. Allocution du Représentant de Madame le Maire de Boali**

Secrétaire exécutif de la COMIFAC,

Représentant Résident de la FAO,

Représentant du Ministre des Eaux et Forêts,

Représentant de la CEEAC.

Boali, la ville hospitalière et resplendissante que vous venez de retenir pour la tenue de cet important atelier sous régional dans le cadre du sous groupe de Travail sur la Biodiversité en Afrique Centrale / secteur Produits Forestiers Non Ligneux reste et demeure dans le cadre de ce travail un grand souvenir inoubliable.

Au nom de la Population de Boali toute entière, Nous vous souhaitons la bienvenue.

Je vous remercie.

## **6. Allocution du Représentant Résident de la FAO en RCA par Madame Rokhaya DABA FALL**

Monsieur le Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC),

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC)

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir renouvelé que je prends la parole au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la première réunion du Sous Groupe de Travail (SGT) Produits Forestier Non-Ligneux (PFNL) en Afrique Centrale du Groupe de Travail Biodiversité en Afrique Centrale (GTBAC) de la COMIFAC. Je voudrais également saisir cette opportunité pour exprimer la gratitude de la FAO à l'égard du Gouvernement de la République Centrafricaine pour sa collaboration permanente et les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour la promotion de la gestion durable des produits forestiers non ligneux.

J'aimerais également remercier tous les distingués participants, qui malgré leur emploi de temps très chargé, ont pu prendre part à cet atelier, montrant ainsi leur intérêt pour l'importance des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans l'amélioration des conditions de vie des populations rurales d'Afrique Centrale.

Mesdames et messieurs,

Les PFNL connaissent un regain d'intérêt ces dernières années. Leur contribution aux économies des ménages, à la sécurité alimentaire, au droit à l'alimentation, aux économies nationales et aux objectifs environnementaux, notamment la conservation de la diversité biologique, est de plus en plus reconnue.

Au niveau national, des études et des projets sur les PFNL ont été menés par plusieurs acteurs ou institutions. Toutefois, ces actions sont en général conduites de façon dispersée. Chaque acteur détient des informations qu'il pourrait mieux partager afin d'éviter les duplications.

Au niveau sous-régional, l'analyse critique révèle une absence de cadre de concertation fonctionnel et dynamique sur les PFNL. L'échange des informations qui peut contribuer au développement du secteur PFNL apparaît ainsi comme une opportunité qui permettrait aux acteurs de mieux s'exprimer.

C'est dans ce contexte que le Sous Groupe de Travail (SGT) PFNL a été créé au mois de mars 2011 lors de la onzième réunion du Groupe de Travail Biodiversité Afrique Centrale (GTBAC). Son objectif est de contribuer à la valorisation des PFNL en Afrique Centrale à travers l'organisation des réflexions collectives, des débats et des analyses, associant des personnes d'horizons divers autour des thèmes d'intérêt stratégique pour le développement des petites et moyennes entreprises (PME) impliquées dans les filières de ces produits et des politiques visant à promouvoir le secteur PFNL

Mesdames et messieurs,

Cette première réunion du SGT PFNL dont le thème est intitulé "PFNL, lutte contre la pauvreté et sécurité alimentaire en Afrique Centrale : Implications pour le Plan de Convergence de la COMIFAC" est non seulement une occasion pour la COMIFAC de célébrer l'Année Internationale des Forêts mais également de mieux montrer les relations entre les forêts, les PFNL, et les populations qui en dépendent.

Plusieurs millions de personnes vivant en Afrique Centrale dépendent encore des forêts et des autres systèmes forestiers pour leur alimentation, leur médecine, et pour l'obtention de revenus. En outre, les produits forestiers non ligneux sont les ressources forestières les plus accessibles à ces populations, comparativement à la ressource bois qui est l'œuvre des grandes sociétés privées ou étatiques.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, la FAO a fait du secteur des produits forestiers non-ligneux, l'un de ses principaux axes d'intervention dans les pays d'Afrique Centrale. Ceci s'est traduit par la mise en œuvre de plusieurs projets régionaux sur les PFNL dont le montant global est estimé à plus de 9 millions de dollars US. Un autre projet de plus de 3 000 000 d'Euros vient d'être approuvé par le Conseil de Direction du Fond pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC).

Au moment où les défis majeurs qui frappent l'Afrique Centrale en général, et l'Afrique Centrale en particulier demeurent l'augmentation de l'insécurité alimentaire, l'augmentation de la pauvreté, et les impacts néfastes des changements climatiques, le secteur PFNL peut plus que dans le passé apporter une modeste contribution. La tâche ne sera pas aisée, mais ensemble nous y parviendrons. En travaillant sincèrement avec les populations et les gouvernements nous pourrions relever ces défis.

Mesdames et messieurs,

Pour terminer, je voudrais remercier le gouvernement Allemand pour son importante contribution financière et sa confiance à la FAO dans la mise en œuvre du projet sur le «renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL», qui a permis de soutenir les activités du Sous Groupe de Travail PFNL en Afrique Centrale.

Vive la coopération internationale

Je vous remercie de votre aimable votre attention.

## **7. Allocution du Représentant du Secrétaire Général de la CEEAC par Monsieur Rémy MUKONGO SHABANTU**

Monsieur le Directeur de Cabinet, Représentant du Ministre des Eaux et Forêts, de la Chasse et de la Pêche de la République Centrafricaine;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Monsieur le Représentant de la FAO,

Messieurs les Représentants nationaux du Comité Consultatif National sur les PFNL,

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de prendre parole devant vous, en qualité de Représentant du Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, CEEAC en sigle, à cette occasion de l'ouverture de la première réunion du Sous-groupe de travail sur les produits forestiers non-ligneux en Afrique Centrale.

Avant toute chose, je voudrais, au nom du Secrétaire Général de la CEEAC, le Général Louis SYLVAIN-GOMA, remercier S.E.M. Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux et Forêts, de la Chasse et de la Pêche pour l'intérêt qu'il a attaché à la présente réunion, non seulement, en acceptant de l'accueillir sur le territoire centrafricain, particulièrement ici à Boali, mais aussi, en s'impliquant personnellement pour que toutes conditions de réussite soient réunies pour ces assises.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier tout le peuple Centrafricain pour l'accueil chaleureux et fraternel qu'il nous a réservé depuis notre arrivée.

Monsieur le Directeur de Cabinet,

Mesdames, Messieurs

Vous vous souviendrez qu'en adoptant la Convention Cadre des Nations Unies sur la Biodiversité en 1992 à Rio de Janeiro, la Communauté Internationale visait comme objectif global de préserver les ressources biologiques, non par leur protection intégrale, mais plutôt par leur exploitation régie par un ensemble des critères et principes garantissant en même temps la durabilité de ces ressources et leur contribution au développement économique des pays, au bien-être des populations et au maintien ou à l'amélioration des conditions environnementales.

C'est à ce titre que les pays de l'Afrique se sont investis dans la réforme de leurs politiques forestières et environnementales en vue d'assurer une gestion durable de leurs diversités biologiques qui tiennent compte en même temps de la vision internationale, des spécificités locales et des besoins de leurs populations. Pour l'Afrique Centrale, l'initiative la plus marquante dans cette lancée a donc été la création de la COMIFAC en 1999 et l'adoption du Plan de convergence en 2005 par les Chefs d'Etat.

La CEEAC, en tant que Communauté Economique Régionale, pilier de l'Union Africaine, se réjouit des avancées réalisées dans le domaine de conservation et gestion durable des écosystèmes forestiers par ses Etats membres sous la coordination de la COMIFAC. Je fais ici allusion aux différents outils de gestion durable des ressources forestières, y compris les initiatives de bonne gouvernance forestière mis en place au niveau sous-régional et au niveau des pays. Il est ici l'occasion de renouveler l'expression de notre gratitude à toutes les institutions partenaires au développement qui ont soutenu et/ou continuent à soutenir la COMIFAC dans ses initiatives.

Monsieur le Directeur de Cabinet ;

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous rappeler que la CEEAC a été créée par les Chefs d'Etat en 1983, avec pour mandat de promouvoir l'intégration régionale et renforcer une coopération harmonieuse et un



développement durable et équilibré dans tous les domaines de l'activité économique, sociale et environnementale. Ceci dans le but d'avoir un espace communautaire politiquement stable, économiquement fort et socialement équitable.

Au vu de ce mandat, et plus particulièrement pour ce qui concerne la promotion du développement économique des Etats et du bien être des populations, vous conviendrez avec moi que la filière des produits forestiers non ligneux attire bien l'attention de la CEEAC pour sa contribution à la satisfaction de ces préoccupations.

En effet, les zones du Bassin du Congo, reconnues les plus riches en vertébrés et en espèces végétales, et dont les forêts sont qualifiées d'une spécificité biologique exceptionnelle à l'échelle mondiale, et à ce jour relativement intactes, constituent un patrimoine naturel dont la capitalisation sur la base des principes et critères de gestion durable s'avère d'une nécessité impérieuse pour le développement de la sous-région. Aussi, faut-il signaler que l'urgence de la mise en place des stratégies et outils de la gestion durable de ce patrimoine s'impose pour plusieurs raisons, notamment :

- (i) Les populations d'Afrique Centrales, dont près de 70% vivent dans les milieux ruraux, utilisent abondamment les ressources de la biodiversité dans leur vie quotidienne comme sources d'alimentation, de médicaments, d'énergie domestique et d'éléments culturels ;
- (ii) De nombreux produits forestiers non ligneux font l'objet d'un commerce important aussi bien au niveau local ou domestique qu'à l'exportation ;
- (iii) Contrairement à la filière bois dont l'exploitation est théoriquement soumise à un mode de gestion formel, le commerce des Produits forestiers non ligneux s'effectue en plus grande partie dans le contexte informel, qui échappe aux statistiques officielles et entraîne un important manque à gagner pour les Etats.
- (iv) Le secteur considéré formel pour la valorisation économique de la biodiversité est principalement celui du tourisme de vision et de la chasse, alors que ce secteur reste encore très peu développé, voire mal suivi.

Considérant cette urgence, la CEEAC se réjouit de la tenue de la présente réunion dont les objectifs fixés et les résultats attendus s'avèrent de nature à permettre à toutes les parties prenantes de la gestion des PFNL à comprendre, chacune en ce qui la concerne, le rôle qui lui revient de jouer pour faire participer cette filière au développement durable dans nos Etats.

La CEEAC remercie à cet effet la FAO pour son appui technique et financier, non seulement pour la forte contribution à l'organisation de cette première réunion du Sous-groupe de travail sur les PFNL, mais surtout pour la mise en place au niveau des pays des projets portant sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux.

Monsieur le Directeur de Cabinet;

Mesdames, Messieurs ;

Avant de terminer mon propos, je voudrais inviter tous les participants, acteurs de la filière des produits forestiers non ligneux, de s'impliquer activement et attentivement dans les travaux qui vont se dérouler durant les 3 prochains jours afin de pouvoir atteindre les résultats attendus de la présente réunion.

Je compte ainsi sur leur assiduité ainsi que sur leur souci de performance pour capitaliser à suffisance les informations qui découleront des échanges d'expériences et des thèmes développés au cours de cette rencontre.

Je souhaite pleins succès aux travaux de notre première réunion du sous-groupe de travail sur les produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale.

Je vous remercie.

## **8. Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC par Raymond Mbitikon**

Monsieur le Directeur du Cabinet du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine ;

Madame la Représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en République Centrafricaine;

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC);

Monsieur le Sous-préfet de Boali,

Monsieur le Représentant du Maire de Boali,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales et des partenaires au développement ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions et réseaux sous-régionaux ;

Distingués délégués des pays de l'espace COMIFAC ;

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole en cette circonstance solennelle d'ouverture des travaux de la première réunion du Sous Groupe de Travail sur les Produits Forestiers non ligneux du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC).

Qu'il me soit permis de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour en terre centrafricaine.

Cet atelier a été possible grâce à l'appui financier et technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Qu'il me soit permis de lui réitérer la gratitude de la COMIFAC.

Je voudrais enfin à réitérer mes remerciements au gouvernement Centrafricain, qui a bien voulu accepter d'abriter nos travaux et surtout pour l'accueil chaleureux dont les délégations ont bénéficié depuis leur arrivée à Bangui et ici à Boali.

Mesdames et Messieurs,

Les forêts des pays de l'espace COMIFAC regorgent, outre le bois d'œuvre, de grandes potentialités en matière de produits forestiers non ligneux (PFNL) pour le bien être des populations de la sous-région. Environ 80% de la population d'Afrique Centrale utilisent ces ressources au quotidien pour satisfaire leurs besoins de subsistance aussi comme source de revenu et d'emploi. Les PFNL procurent de la nourriture, des plantes médicinales, des plantes ornementales, de l'énergie, des matériaux de construction, des équipements de pêche, des biens et des ustensiles divers aux populations. A ce titre, les PFNL contribuent tant à la sécurité alimentaire qu'au bien être général des populations de l'espace COMIFAC.

Des projets sont mis en œuvre en Afrique Centrale pour valoriser les PFNL. Toutefois, il est constaté une absence de capitalisation des expériences réussies dans certains pays de la COMIFAC en matière de développement du secteur PFNL pour une meilleure pérennisation des résultats et leur vulgarisation dans d'autres pays. Aussi les PFNL ne sont pas suffisamment pris en compte dans les programmes de stratégies de réduction de la pauvreté et de renforcement de la sécurité alimentaire. En outre du fait de l'absence de collecte officielle de statistiques, la contribution des PFNL n'est pas reflétée dans les économies nationales et dans les plans de travail annuel (PTA) des ministères en charges des forêts et environnement.

Cependant, le Plan de Convergence de la COMIFAC met un accent particulier sur les produits forestiers non ligneux et leur importance dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire à travers huit de ses dix axes stratégiques.

Dans sa ferme conviction de vouloir rendre opérationnel ces axes dudit plan, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, au cours d'un atelier organisé du 1<sup>er</sup> au 04 mars 2011 à Douala, République du Cameroun, a mis en place un Sous Groupe thématique sur les PFNL au sein du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC). Au cours dudit atelier, les objectifs, les missions, l'architecture organisationnelle et fonctionnelle, et la composition de ce Sous-groupe de travail ont été définis.

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la célébration de l'Année internationale des Forêts, la COMIFAC a jugé utile de réunir les experts des pays de la sous-région dans le domaine des PFNL pour une concertation de haut niveau afin de montrer d'une part l'importance de ces ressources dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire, d'autre part de relever le niveau de prise en compte des PFNL dans les programmes forestiers nationaux de ses pays membres.

C'est dans ce contexte qu'elle organise avec l'Appui financier et technique de la FAO et la collaboration du Gouvernement centrafricain cette première réunion du Sous-groupe de Travail PFNL du GTBAC sur le thème «Produits forestiers non ligneux, lutte contre la pauvreté et sécurité alimentaire en Afrique Centrale : implications pour le plan de convergence de la COMIFAC et sa mise en œuvre».

Cette réunion a pour objectifs :

- Présenter et capitaliser les expériences montrant le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations de l'espace COMIFAC en vue de sensibiliser les décideurs politiques sur l'importance de ces produits ;
- Réfléchir sur les mécanismes de vulgarisation des expériences réussies auprès des PME/Acteurs/Populations impliqués dans les filières des PFNL ;
- Analyser le niveau de prise en compte des PFNL dans le Plan de Convergence de la COMIFAC et les PTA des gouvernements et faire des propositions d'amélioration de ces documents afin de mieux intégrer la relation entre les forêts et les populations qui en dépendent ;
- Actualiser la feuille de route du sous-groupe de travail PFNL du GTBAC.

Je reste persuadé que les points inscrits à l'ordre du jour de cet atelier seront examinés avec diligence compte tenu de votre expérience dans le domaine. Sur ce, je souhaite plein succès aux travaux.

Vive la Coopération internationale

Vive la Coopération sous-régionale

Vive la COMIFAC

Je vous remercie.

## 9. Discours d'ouverture du Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche en République Centrafricaine

Monsieur le secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Madame la Représentante de la FAO,

Monsieur le Représentant de la CEEAC,

Monsieur le Coordonnateur régional du projet PFNL en Afrique Centrale,

Monsieur le Sous-préfet de Boali,

Monsieur le Représentant de Madame le Maire de Boali,

Distinguées invités,

Mesdames et Messieurs.

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse, au nom de son excellence Monsieur Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche mes chaleureuses salutations tout en souhaitant la bienvenue en République Centrafricaine. Je saisis également cette occasion pour exprimer ma gratitude à tous les participants pour avoir bien voulu répondre présent à ce rendez-vous de Boali en vu de participer à cette première réunion du Sous-groupe de Travail PFNL du Groupe de Travail sur la Biodiversité en Afrique Centrale (GTBAC), sur le thème Produits forestiers non ligneux, lutte contre la pauvreté et sécurité alimentaire en Afrique Centrale : Implication pour le Plan de Convergence de la COMIFAC et sa mise en œuvre, organisé conjointement par la COMIFAC et le projet GCP/RAF/441/GER intitulé « *Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux* ».

Démarré en octobre 2009, ce projet a essayé de jeter les bases de la gestion durable des PFNL dans les pays membres de la COMIFAC par :

- L'internalisation des directives sous-régionales de la COMIFAC relatives aux PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale ;
- L'élaboration de la stratégie nationale et plan d'action en matière des PFNL au Gabon et en RCA ;
- Les études de base sur les sites pilotes permettant de comprendre la contribution des PFNL à la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire à travers les marchés ruraux, urbains, semi-urbains et le système de commercialisation des PFNL ;
- La création des Comités Consultatifs Nationaux qui travaillent en appui avec le SGT PFNL au sein du GTBAC dans cinq pays de la COMIFAC, Congo, Gabon, Cameroun, RDC, RCA ;
- L'organisation des formations sur les droits à une alimentation adéquate et l'élaboration d'une boîte à outil sur la gestion durable des PFNL ;
- L'organisation des voyages d'étude et d'échange d'expérience entrepreneuriale du secteur des PFNL ;
- La sensibilisation et la vulgarisation sur les thèmes du Projet comme la domestication du *Gnetum* spp. ;
- L'octroi de bourses d'étude en vue de contribuer au renforcement des capacités en ressources humaines liées aux PFNL.

Tirant des leçons de la mise en œuvre de ce Projet nous pouvons dire qu'un début de solution aux problèmes de gestion durable des PFNL est en cours de réalisation. Tandis que d'autres partenaires au développement ont pu acquérir des expériences dont les résultats ne sont pas encore connus dans le domaine des PFNL.

Aussi faut-il ajouter les efforts qui se font au niveau sous-régional au sein de l'espace COMIFAC en l'occurrence la création du Sous-groupe thématique PFNL au sein du Groupe de Travail sur la Biodiversité en Afrique Centrale (SGT-PFNL/GTBAC).

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Madame la Représentante de la FAO,

Monsieur le Représentant de la COMIFAC,

Distingués invités,

La richesse des forêts tropicales d'Afrique Centrale et leur rôle dans la sécurité alimentaire pour le bien être des populations de la sous-région ne sont plus à démontrer. Environ 80 pourcent de la population en Afrique Centrale utilisent ces ressources au quotidien pour satisfaire les besoins de subsistance, aussi comme source de revenu et d'emploi. Malgré l'importance et les énormes potentialités des PFNL, certains pays de la COMIFAC ont créé et développer les filières et les structures PFNL au sein des organismes de ces ministères en charge de ces produits. D'autres n'en ont pas.

Des projets sont mis en œuvre en Afrique Centrale pour valoriser les PFNL. Toutefois, on constate une absence de capitalisation des expériences réussies dans certains pays de la COMIFAC, en matière de développement du secteur des PFNL pour une meilleure pérennisation des résultats et leur vulgarisation dans d'autres pays.

L'atelier dont les travaux s'ouvrent aujourd'hui à Boali, permettra à l'Afrique Centrale de capitaliser les expériences en matière de développement du secteur des PFNL et conduira le Sous-groupe de Travail PFNL au sein du GTBAC à élaborer à sa feuille de route.

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement de la République Centrafricaine que dirige son Excellence le professeur Faustin Archange THOADERA, Premier Ministre Chef du Gouvernement sous la très haute impulsion de son Excellence, François BOZIZE YANGOUNDA Président de la République, Chef de l'Etat a placé la sécurité alimentaire au premier plan de sa politique nationale qui est inscrit dans le DSRP 2<sup>ème</sup> génération. Cette vision est largement orientée vers la gestion durable des ressources biologiques permettant ainsi d'assurer la sécurité alimentaire à la population, en un mot à lutter contre la pauvreté.

Cet atelier qui regroupe les ressortissants de plusieurs pays vient à point nommé, à l'heure où la République Centrafricaine cherche à mettre en œuvre son document de stratégie de la 2<sup>ème</sup> génération.

C'est pourquoi les échanges et les discussions qui sortiront de cet atelier permettront à chaque pays, voire même toute l'Afrique Centrale de jeter les bases d'une politique régionale de réduction de la pauvreté à travers les PFNL.

La qualité, les compétences et l'expérience des experts présents à cet atelier me rassurent déjà que les échanges seront fructueux.

Sur ce, je déclare ouvert au nom de son Excellence Emmanuel BIZOT, Ministre des eaux, Forêts, Chasse et Pêche, les premières assises du sous-groupe thématique PFNL au sein de Groupe de Travail sur la Biodiversité en Afrique Centrale (GTBAC) PFNL.

Vive la COMIFAC,

Vive la coopération internationale,

Je vous remercie de votre attention.

## 10. Terme de référence et résultats du groupe de travail N° 1

**Tâches.** Résumer à l'intention de la COMIFAC et de ses pays membres, le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire. A partir des présentations et de vos connaissances sur le secteur PFNL :

- Ressortir les PFNL les plus utilisés/exploités/commercialisés en Afrique Centrale;
- Ressortir les données chiffrées montrant le rôle des PFNL dans;
  - La lutte contre la pauvreté;
  - Le renforcement de la sécurité alimentaire;
  - Les ménages;
  - Au niveau local;
  - Au niveau national;
  - Au niveau international.
- Ressortir la contribution des PFNL aux économies nationales;
- Proposer des stratégies à mettre en œuvre pour améliorer la contribution des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire;
- Elaborer les grandes lignes d'un résumé comportant ces différents points.

### Constitution de l'équipe

- Président : Zac Tchoundjeu
- Vice Président : Théodore Mbaro
- Membres :
  1. Raoul Nguoko,
  2. Dieudonné Bruno Waneyombo-Brachka,
  3. Aristide Régis Ngueregaye

**Méthodologie** : Lecture des TdR et examen point par point des différentes tâches.

### Résultats :

1. PFNL plus exploités, utilisés et commercialisés en Afrique Centrale
2. Contribution des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire
  - Sécurité alimentaire: alimentation de la population
  - Sécurité nutritionnelle
  - Sanitaire: plantes médicinales et pharmaceutiques
  - Création d'emplois directs et indirects: producteurs, commerçants, transporteurs, restaurateurs, écotouristique
  - Protection de l'environnement, sécurité et biodiversité
  - Sécurité d'énergie et des abris

3. Données chiffrées exemple du marché d'Ebolowa pendant 6 mois :

Nom du produit	Tonnage réalisé	Nombre de seaux collecté	Prix moyen d'achat	Total des achats	Prix moyen de vente	Total des ventes	Produit/bénéfice réalisé
Ndo'o (Irvingia gabonensis)	307,208T	17 455/ S15L	11 000	192 005 000	13 000	225 915 000	34 582 000
Ebaé (pentacletramacrophylla)	306,328T	17 405/ S15L	5000	87 025 000	6500	113 132 500	26 107 500
Cola (acuminanta)	1,872T	312/ S5L	6000	1 872 000	7000	2 184 000	312 000
Bitter-Cola (garcinia kola)	1,146T	191/ S5L	6000	1 146 000	7000	1 337 000	191 000
<b>TOTAL</b>	<b>616,554T</b>	<b>35 363 S</b>	<b>28 000</b>	<b>282 048 000</b>	<b>33 500</b>	<b>342 568 500</b>	<b>61 192 500</b>

Défis	Stratégie
<b>1. Cadre légal et institutionnel non adapté/inapproprié</b>	
1.1 Absence d'une fiscalité appropriée à tous les PFNL	Mise en place et vulgarisation d'une fiscalité appropriée
1.2 Droit d'usages limitatif à l'autosubsistance	Droits d'usage étendus à la commercialisation selon les quantités préalablement fixées par la loi
1.3 Fréquentes tracasseries administratives et policières entraînant les pertes des capitaux	Elaborer un code de procédures (droits et obligations) sur la collecte (production) et la commercialisation des PFNL à maîtriser par tous les acteurs; Diffusion et vulgarisation des lois et textes existants sur les PFNL auprès des acteurs directs
1.4 Faibles capacités techniques aux sciences environnementales des institutions gouvernementales	Renforcement des capacités de toutes les parties prenantes en sciences environnementales (forêts, ENAM, police, etc.)
1.5 Faible collaboration intersectorielle	Mise en réseautage des acteurs impliqués
<b>2. Accès à la ressource</b>	
2.1 Absence d'inventaire quantitatif	Elaborer et harmoniser les normes d'inventaire quantitatif multi ressources des PFNL
2.2 Faible connaissance des techniques de collecte durable	Recenser et vulgariser des techniques à faible impact existantes
2.3 Faible connaissance des techniques de domestication	Recenser et vulgariser les techniques de domestication existantes
2.4 Techniques d'exploitation rudimentaires	
2.5 Effort d'accès a la ressource peu valorise par les peuples autochtones	Renforcer les capacités des les peuples autochtones pour la valorisation des PFNL

Défis	Stratégie
<b>3. Faible capacité organisationnelles des acteurs directs</b>	
3.1 Absence de plateforme de collaboration entre les acteurs impliqués dans l'exploitation des PFNL	Incitation au regroupement des exploitants par maillon suivant chaque filière
3.2 Faible dynamique organisationnelle des peuples autochtones dans la gestion des ressources	Faciliter l'émergence d'une dynamique organisationnelle des peuples autochtones
<b>4. Conditionnement, conservation et accès aux marchés</b>	
4.1 Méconnaissance des valeurs économiques des PFNL par les peuples autochtones	Sensibiliser les peuples autochtones sur les valeurs économiques des PFNL
4.2 Non maîtrise de circuit de commercialisation des PFNL par les populations locales	Vulgariser les matériels et technologies appropriés de transformation et de conservation des PFNL aux populations
4.3 Absence d'un système d'information sur le marché (SIM) des PFNL	Implication de l'Etat dans le développement et la vulgarisation de système d'information sur le marché (SIM) des PFNL
4.4 Méconnaissance des valeurs marchandes potentielles des PFNL par les populations locales	Développer des ventes groupées
<b>5. Faible vulgarisation et valorisation des résultats de la recherche</b>	
5.1 Faible niveau de financement de la recherche par les gouvernements de la région	Allouer 2 % du budget national à la recherche
5.2 Faible dissémination des résultats de la recherche	Organiser des fora des chercheurs de la sous région par la COMIFAC pour diffusion des résultats de la recherche sur les PFNL
5.3 Absence de cadre logique pour ( <u>la promotion et la protection de</u> ) la propriété intellectuelle en matière de PFNL	Faciliter la mise en place par la COMIFAC d'un cadre logique pour ( <u>la promotion et la protection de</u> ) la propriété intellectuelle en matière de PFNL
5.4 Inadéquation de la recherche aux besoins des populations	Elaborer et mettre en œuvre des programmes de recherche en adéquation avec les besoins des populations locales
5.5 Faible prise en compte des essences à usage multiple (mellifère, arbres à chenilles, etc.) dans les programmes de domestication	Intégrer les essences à usage multiple (mellifère, arbres à chenilles, etc.) dans les programmes de domestication
5.6 Faible prise en compte des PFNL dans les programmes de formation des institutions spécialisées	Actualiser les programmes de formation des institutions spécialisées en intégrant les modules sur les PFNL
5.7 Absence de matériel approprié et de technologies de transformation et de conservation des PFNL par les populations	Elaborer un guide de producteurs d'exploitation et un livret de sylviculteurs des PFNL



## 11. Terme de référence et résultats du groupe de travail N° 2

**Tâches.** Capitaliser à l'intention des PME/Acteurs impliqués dans les filières des PFNL, les expériences réussies en matière de valorisation des PFNL et lutte contre la pauvreté. A partir des présentations et de vos connaissances sur le secteur PFNL :

- Identifier les expériences réussies en matière de valorisation des PFNL et lutte contre la pauvreté;
- Identifier les pays où ces expériences ont été menées;
- Ressortir les points forts et les points faibles de ces expériences;
- Formuler des recommandations (visant la vulgarisation) à l'intention des PME/Acteurs impliqués dans les filières des PFNL

N.B. Bien vouloir remplir le tableau ci-dessous

Expériences réussies	Pays concernés	Points forts	Points faibles	Recommandations/suggestions à l'intention des acteurs suivants					
				Producteurs / récolteurs	commerçants	Société civile/ONG	Partenaires	Administrations	COMIFAC

### Résultats

Composition du Groupe :

- Président : Mr.Rémy Mukongo
- Vice-Président : Mr. Frédéric Ndjengo
- Membres : Alain Makaya, Gabriel Youndjie Koleoko; Céline Gambor; Pauline Koti; Ngoumbanijo; Gabriel Kello et Bruno Bokoto de Semboli

Certaines expériences en matière de valorisation des PFNL dans les pays de la COMIFAC sont résumées dans le tableau suivant :

Points forts	Points faibles	Recommandations/suggestions à l'intention des acteurs suivants					
		Producteurs/ récolteurs	Commerçants	Société civile/ ONG	Partenaires	Administrations	COMIFAC
<b>Expériences réussies : Karité</b>		<b>Pays concernés : RCA</b>					
Maîtrise de la technique d'extraction améliorée du beurre et des techniques de domestication; disponibilité de la ressource ; disponibilité du marché.	Faiblesse du fonds de roulement ; Coûts très élevés des transports; Faible capacité entrepreneuriale; Techniques de récolte et de conditionnement rudimentaires.	Amélioration des techniques de récolte et de conditionnement	Fournisseur intermédiaire : apport d'amandes de bonne qualité; Transformateur : renforcement des capacités entrepreneuriales (gestion, comptabilité etc.); Formaliser l'activité.	Appui organisationnel et matériel pour la promotion de la filière.	Renforcement des capacités ADM; SIM; Fonds communautaires d'appui aux PME.F.	Prise en compte des filières Karité dans les PTA des ministères des PME/PMI, Ministère en charge des Forêts, Commerce et Industrie, etc.; Politique forestière qui tienne compte de la filière Karité; Rendre souple les formalités administratives.	Plaidoyer auprès des États pour les politiques incitatives pour la promotion des PFNL; Mobiliser les financements en faveur de la filière.
<b>Expériences réussies : Domestication du <i>Gnetum</i> spp.</b>		<b>Pays concernés : Cameroun</b>					
Disponibilité du matériel génétique; Maîtrise des techniques de domestication par les populations; Intérêts et engouement des populations à la domestication; Techniques de production simple et adaptables.	Coût non négligeable du propagateur; Cycle de production long.	Appropriation des techniques de domestication.	Améliorer les techniques de conditionnement et de stockage.	Appui à la vulgarisation des techniques de production.	Appui à la recherche pour la réduction du cycle de production.	Prise en compte de la domestication dans les politiques forestières qui tiennent compte des PFNL.	Plaidoyer pour mobiliser les financements dans le cadre de la promotion de la domestication du <i>Gnetum</i> spp.

Expériences réussies : Commercialisation du <i>Gnetum</i> spp. de la production à l'exportation					Pays concernés : Cameroun et RCA		
Bonnes discussions entre les grossistes camerounais et les acheteurs nigériens; Augmentation du prix d'achat.	Quelques manquements observés dans l'organisation des grossistes camerounais (dispersion syndicale).	Utilisation des bonnes techniques de conservation et de stockage.	Respect des journées d'achat du <i>Gnetum</i> spp. dans les villages; Bonne organisation entre les commerçants; Connaissance du cadre légal sur les PFNL; Disposer de tous ces documents légaux lors du voyage; S'assurer que le véhicule est adapté au transport du produit, qu'il est en bon état et qu'il possède tous ces documents pour le transport.	Appuis aux producteurs et commerçants.	Renforcement des capacités de tous les acteurs impliqués dans la filière <i>Gnetum</i> spp.	Diffusion du cadre légal; Sensibilisation des agents sur les tracasseries.	Plaidoyer pour la diminution des tracasseries.
Expériences réussies : Transformation du miel en boisson au Cogo					Pays concernés : Congo		
Forte demande; Disponibilité de matériel de production et de transformation.	Absence de production régulière du miel de bonne qualité (production saisonnière); Arrêt des activités de l'entreprise pendant les congés du personnel.	Production du miel de manière régulière et de bonne qualité.	Amélioration des techniques de stockage et de conditionnement du miel; Amélioration de la qualité.	Appui aux producteurs et aux commerçants (formations et études de marchés).	Renforcement des capacités	Promotion de l'apiculture	

<b>Expériences réussies : Analyse et développement des marchés (ADM)</b>				<b>Pays concernés : Cameroun et RDC</b>			
Organisation des acteurs; Formation des PME;F; Élaboration des PDE.	Absence de financement pour la mise en œuvre des PDE.	Mobilisation des financements à travers les contributions des membres.	Contacteur les PME;F pour la connaissance des produits disponibles.	Appui à l'organisation des acteurs.	Renforcement des capacités des acteurs; Mise en place d'un fonds communautaires d'appui aux PME;F	Mise en place d'un fonds forestier pour développer les filières des PFNL.	Plaidoyer auprès des administrations et bailleurs à soutenir le secteur PFNL.
<b>Expériences réussies : Système d'information sur les marchés (SIM) et ventes groupées</b>				<b>Pays concernés : Cameroun</b>			
Liaison offre et demande des PFNL; Connaissance des prix sur les marchés; Diminution des commerçants intermédiaires.	Coût et pérennisation	Stockage des produits et entente pour l'organisation des ventes groupées; Dispositions pour la pérennisation du système.	Achat des PFNL à des meilleurs prix; Utilisation de bons outils pour la mesure des PFNL; Dispositions pour la pérennisation du système.	Appui à l'organisation des acteurs; Renforcement des capacités des acteurs; Dispositions pour la pérennisation du système.	Soutenir le fonctionnement du SIM; Renforcer les capacités; Mobiliser les financements.	Mise en place d'un fonds pour soutenir le SIM.	
<b>Expériences réussies : Démarche pour l'internalisation des directives PFNL de la COMIFAC</b>				<b>Pays concernés : Tous les pays</b>			
Processus multi-acteurs/participatif; Connaissance de la loi par les acteurs PFNL; Révision des textes législatifs en tenant compte des réalités sur le terrain.	Le processus doit respecter la planification de l'administration.	Connaissance des limites du droit d'usage.	Connaissance du cadre légal régissant le secteur PFNL; Participation aux réunions de concertation pour formuler des propositions.	Appui à la vulgarisation de la loi sur les PFNL.	Formation et suivi des acteurs ciblés (consultants juristes) à la démarche d'internalisation des Directives; Renforcement des capacités en matière de connaissance et vulgarisation du	Appropriation de la démarche, Élaboration d'une bonne planification pour internaliser les directives.	Sensibilisation des gouvernements sur l'internalisation des Directives; Mobiliser les financements pour l'internalisation des Directives dans les pays non couverts par le processus.

					cadre légal, Mobiliser les financements pour le processus d'internalisation des Directives.		
<b>Expériences réussies : Traitement et conditionnement du miel</b>				<b>Pays concernés : Cameroun et RDC</b>			
Demande; Disponibilité de matériel de production et de transformation.	Absence de production régulière de miel (production saisonnnière); Coût non négligeable de matière de traitement et de conditionnement.	Améliorer les techniques de traitement et de conditionnement.	Appui matériel et organisationnel.		Renforcement des capacités.	Appui à l'apiculture.	

## **Recommandations sur les tracasseries policières**

1. Etat : Mettre en place les cadres juridiques et réglementaires liés aux PFNL
2. Etat : Formaliser les taxes liées aux PFNL
3. Etat : Sensibiliser à travers les réunions de concertation les agents de police judiciaire et la société civile sur les procédures de commercialisation et de contrôle des PFNL
4. Etat : Limiter le nombre de poste de contrôle et sanctionner les agents auteurs des tracasseries
5. Opérateurs : Se mettre en règle par rapport aux dispositions juridiques et réglementaires
6. Etat, partenaire et société civile : Vulgariser les textes législatifs et réglementaires sur les PFNL
7. COMIFAC : Chaque Etat doit prendre les dispositions pour poursuivre l'internalisation des Directives Sous Régionales des PFNL

## **Financement des activités PFNL par les Pays**

8. Etat : Prendre en compte à hauteur de 10% du budget du Ministère concerné par les PFNL ;

### *Renforcement des capacités*

9. ADM :
  - Organiser les acteurs, former les PMEF PFNL
  - Elaborer les Plan de développement des entreprises
  - Organiser les formations sur la gestion et la comptabilité destinée au PME PFNL
10. SIM :
  - Organiser les ventes groupées
  - Former les acteurs en comptabilité
11. Former les acteurs sur les Techniques de récoltes et conditionnement des PFNL
12. Former les acteurs sur les techniques de domestication

## 12. Terme de référence et résultats du groupe de travail N° 3

**Tâches.** Décrire les implications des activités des partenaires dans la contribution à la mise en œuvre des PTA des gouvernements et au Plan de Convergence de la COMIFAC. A partir des présentations et de vos connaissances sur le secteur PFNL :

- Analyser les responsabilités des structures en charge des PFNL dans les ministères en charge des forêts en y relevant les points forts et les points faibles;
- Noter le niveau de prise en compte des PFNL dans les programmes forestiers, les PTA des gouvernements et le Plan de Convergence de la COMIFAC
- Remplir le tableau ci-dessous pour montrer les implications des activités des partenaires dans la contribution à la mise en œuvre des PTA des gouvernements et au Plan de Convergence de la COMIFAC

Partenaires	Activités	Implication des activités dans la mise en œuvre des PTA des pays suivants					Implication sur le Plan de Convergence COMIFAC
		Cameroun	Congo	Gabon	RCA	RDC	

- Noter les incohérences ou divergences entre :
  - Les activités des partenaires et celles des PTA des gouvernements;
  - Les activités des partenaires et les axes stratégiques du Plan de Convergence de la COMIFAC;
  - Les activités des PTA des gouvernements et les axes stratégies du Plan de Convergence de la COMIFAC.
- Formuler des recommandations pour un meilleur développement du secteur PFNL.

### Résultats

Président : Chouaibou Nchoutpouen

Vice Président: Simon Makanga

Rapporteur : Denis Mahonghol

### Membres :

1. Joseph NstengueLevodo
2. Alfred Ngoye
3. Abel Alafei
4. Juliane Masuch
5. Jean André Nyounsoussoua
6. Julius Tieguhong Chupezi

## Méthodologie

Après le choix du rapporteur du groupe à l'unanimité en la personne de Denis Mahonghol, le Président a fait la lecture des TdR assignés au groupe 3 afin de permettre aux membres d'en tirer une meilleure compréhension et de définir la stratégie de travail. C'est ainsi que pour les questions posées dans les TdR, prises l'une après l'autre, le choix de la présentation sous forme de tableau a été adopté. Le groupe a ensuite estimé que le tableau sur les activités des PTA des Pays et leur implication dans le PC de la COMIFAC n'était pas pertinent, du fait que la logique impose aux Etats membres dans leur planification annuelle de toujours prendre en compte le PC.

### **i. Forces et faiblesses des structures en charge des PFNL dans les Pays**

<b>STRUCTURE(S) EXISTANTE(S)</b>	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>
<b>Cameroun</b>			
Sous Direction de la Promotion et de la Transformation des PFNL (SDPT-PFNL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de la volonté politique</li> <li>• Budgétisation en faveur du développement du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement du secteur des PFNL est à cheval entre deux directions : DF &amp; DPT (Lettre de voiture gérée par la DF au lieu de la SDNL-PFNL, inventaires multiressources sous la responsabilité de la DF, responsabilité de la valorisation des PFNL partagée par les deux directions techniques, ne permettant pas la maîtrise des filières).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une Direction en charge des PFNL</li> <li>• Mettre en place un système de collecte des données sur les PFNL</li> </ul>
<b>Congo</b>			
Direction de la Valorisation des Ressources Forestières (Bois et PFNL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de la volonté politique</li> <li>• Budgétisation en faveur du développement du secteur</li> <li>• Existence au niveau départemental d'un service de la valorisation des ressources forestières (Bois et PFNL)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance du personnel qualifié</li> <li>• Insuffisance des données statistiques pour tous les PFNL</li> <li>• Faible décaissement des fonds alloués annuellement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une formation spécialisée en PFNL avec l'aide des partenaires au développement</li> <li>• Renforcer les capacités financières des services en charge des PFNL</li> <li>• Mettre en place un système de collecte des données sur les PFNL</li> </ul>
<b>Gabon</b>			
Direction de la Valorisation des PFABO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RAS</li> </ul>
<b>RCA</b>			
Absence de structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place dans les meilleurs délais une structure en charge des PFNL</li> </ul>
<b>RDC</b>			
Direction de la Gestion Forestière (Bois, PFNL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• RAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aspects PFNL noyés dans la DGF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une Division en charge des PFNL à l'exemple de la Division de la Foresterie Communautaire</li> </ul>



ii. Niveau de prise en compte des PFNL dans les PTA des Pays et le PC

PAYS	Prise en compte des PFNL dans les programmes forestiers & PTA	Recommandations
Cameroun	Pris en compte	
Congo	Pris en compte	
Gabon	PFNL non pris en compte	Inclure dans le PTA de 2012
RCA	PFNL non pris en compte	Inclure dans le PTA de 2012
RDC	Pris en compte	

iii. Relations entre la mise en œuvre des PTA des gouvernements, du Plan de Convergence et des activités des partenaires au développement et de la société civile

Partenaires/ société civile	Activités	Implications des activités des partenaires dans la mise en œuvre des PTA des pays suivants					Implications des activités sur le Plan de Convergence COMIFAC
		Cameroun	Congo	Gabon	RCA	RDC	
FAO	Appui à la révision de la Loi Forestière	+	+	○	○	+	
	Appui à la création des CCN	-	-	-	-	-	
	Élaboration des stratégies nationales et développement des filières PFNL	○	○	-	-	○	
	Appui à la mise en place du SGT-PFNL						+
	Internalisation des directives régionales sur les PFNL	+	+	-	-	○	+
	Études de base PFNL	○	-	-	-	○	
	Renforcement des capacités locales	+	+	-	-	+	
TRAFFIC	Appui à la légalité du bois	+	○	○	○	○	
	Appui à la réglementation du commerce des ressources forestières (Faune & Flore)						+
	Renforcement des capacités gouvernementales en matière de contrôle forestier	+	○	○	○	○	
BIOVERSITY	Beyond timber	-		-	○	-	+

Légende : + = Implication en cohérence avec le PTA ou PC; - = Implication divergente avec le PTA ou PC; ○ = Pas d'implication

#### iv. Recommandations

Thématiques majeures	Recommandations	Entité concernée
<i>Besoins en matière de renforcement des capacités</i>	Demander au RIFFEAC avec l'appui des partenaires d'élaborer les modules de formation en matière de PFNL (tous domaines confondus) et de les mettre à la disposition des institutions (Institutions de formation, Ministères, etc.)	RIFFEAC, Partenaires
	Organiser les échanges d'expériences entre pays (voyages d'études, formations ciblées, bourses d'étude, etc.)	Pays
	Créer/renforcer une (la) structure de communication au sein de la COMIFAC pour centraliser l'information utile du secteur forestier en général et PFNL en particulier et le diffuser ensuite aux différents pays membres et parties prenantes.	Pays, COMIFAC
	Créer et rendre opérationnelles les structures institutionnelles en charge des PFNL dans les Pays membres de la COMIFAC (mise en place structures fiables, déploiement niveau local, etc.)	Pays
	Elaborer un projet sur la collecte des données statistiques dans les pays membres de la COMIFAC	FAO, COMIFAC
	Capitaliser et vulgariser les expériences réussies dans le développement des filières PFNL à travers les Pays membres de la COMIFAC	Pays, Partenaires
	Développer les capacités des communautés autochtones et locales en matière de création de PME	Pays, Partenaires
<i>Tracasseries</i>	Définir un cadre réglementaire formel et incitatif pour le développement des filières PFNL (Formaliser et faciliter l'obtention des permis d'exploitation PFNL)	Pays
	Clarifier le mandat des parties prenantes au contrôle des PFNL et punir les abus	Pays (CCN)
	Sensibiliser les acteurs des filières PFNL sur leurs droits et devoirs ainsi que les mesures de recours possibles face aux abus	Pays et Partenaires
	Faire une étude de fiscalité dans les Pays membres de la COMIFAC	Pays et Partenaires
<i>Transformation et conservation des PFNL</i>	Recenser les techniques de transformation et conservation des PFNL existantes, les capitaliser et vulgariser	Pays
	Promouvoir la labellisation des PFNL dans les Pays membres de la COMIFAC	Pays, COMIFAC, Partenaires
	Promouvoir la transformation locale des PFNL (développer et vulgariser les équipements de transformation)	Pays, Partenaires
<i>Fonds (Mécanisme de financement)</i>	Créer un fonds PFNL dans les Pays membres de la COMIFAC (Prévoir le pourcentage à prélever dans la budgétisation nationale, faire le suivi et évaluation régulièrement)	Pays

### 13. Communiqué final

Du 25 au 28 juillet 2011 s'est tenue à Boali en République Centrafricaine, la première réunion du Sous Groupe de Travail Produits Forestiers Non Ligneux, du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Cette réunion a été organisée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui financier et technique de la FAO dans le cadre de l'année internationale des forêts 2011.

Les objectifs de la réunion étaient de :

- Présenter et capitaliser les expériences montrant le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations d'Afrique Centrale en vue de sensibiliser les décideurs politiques sur l'importance de ces produits ;
- Réfléchir sur les mécanismes de vulgarisation des expériences réussies auprès des PME/Acteurs/Populations impliquées dans les filières des PFNL ;
- Analyser le niveau de prise en compte des PFNL dans le Plan de convergence de la COMIFAC et les PTA des Gouvernements et faire des suggestions d'amélioration de ces documents afin de mieux intégrer la relation entre les forêts et les population qui en dépendent ;
- Actualiser la feuille de route du sous groupe de travail PFNL en Afrique Centrale.

#### Cérémonie d'ouverture

L'ouverture officielle a été marquée par le mot de bienvenue de M. Dieudonné CRAYAMA, Représentant de Mme le Maire de la ville de Boali, les allocutions de Mme Rokhaya DABAFALL, Représentant résident de la FAO en RCA, de M. Rémy MUKONGO SHABANTU, Représentant de la CEEAC, de M. Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, et le discours d'ouverture prononcé par M. Rubens NAMBAÏ Directeur de Cabinet, Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche.

M. Rubens NAMBAÏ a relevé que le Projet GCP/RAF/441/GER sur le « *Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL* » a jeté les bases de la gestion durable des PFNL dans les pays membres de la COMIFAC par diverses actions menées notamment : l'élaboration de la stratégie nationale et plan d'actions en matière des PFNL, la création des comités consultatifs nationaux qui travaillent en appui au SGT-PFNL au sein du GTBAC dans cinq pays de la COMIFAC (Congo, Gabon, Cameroun, RDC et RCA).

Ensuite, il a souligné que la présente réunion vient à point nommé, à l'heure où la RCA cherche à mettre en œuvre son document de stratégie de la réduction de la pauvreté deuxième génération intégrant les PFNL. Enfin il a déclaré ouvert la première réunion du Sous-groupe de Travail PFNL du GTBAC de la COMIFAC.

#### Présentations en plénière et échanges

Plusieurs présentations ont été faites en plénière, et les questions nécessitant une réflexion approfondie ont été analysées dans les groupes de travail. Ainsi, les présentations suivantes ont été faites :

- Prise en compte des PFNL dans le Plan de Convergence de la COMIFAC par M. Chouaïbou NCHOUTPOUEN (COMIFAC) ;
- Défis et Opportunités des PFNL pour la lutte contre la pauvreté et la sécurité alimentaire en Afrique Centrale par Dr. Ousseynou NDOYE (FAO) ;
- Contribution du secteur des PFNL à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté au Congo par Dr Félix KOUBOUANA (FAO) ;

- Valorisation des PFNL et lutte contre la pauvreté : Approche Analyse et Développement de Marché (ADM) au Cameroun et en RDC par Dr. Julius TIEGUHONG (Bioversity International) ;
- Système d'Information sur les Marchés (SIM) par Raoul NGUEKO (SNV) ;
- Appui de la CEEAC à la valorisation des PFNL par Remy MUKONGO (CEEAC) ;
- Programme Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) par Denis MAHONGHOL (TRAFFIC)
- Les huiles essentielles et lutte contre la pauvreté par Dr. NDONAZI (DONAVAL Nature et Santé, RCA) ;
- Filière *Gnetum* spp. et lutte contre la pauvreté par Dr. Julius TIEGUHONG (Bioversity International) ;
- "Update on domestication of non timber forest products in West and Central Africa" par Dr. ZAC TCHOUNDJEU (ICRAF) ;
- Domestication et gestion durable des produits forestiers non ligneux dans la sous région Afrique Centrale : cas du *Gnetum* spp. par Gabriel YOUNDJIE KOLEOKO (CENDEP, Cameroun) ;
- Exploitation des PFNL par les peuples autochtones par Pauline KOTI (Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmée, RCA) ;
- Exploitation des PFNL par les producteurs bantous par Gabriel KELLO (AMIS KOKO, RCA) ;
- Expérience du commerce des PFNL, site pilote de l'Ouham, Bossangoa en RCA par Céline GAMBOR (Groupement BALAWA de Bossangoa) ;
- Expérience de commercialisation du miel en RCA par Hilter SEMBOYE (Commerçant Grossiste) et Dieudonné Bruno WANEYOMBO-BRACHKA (Consultant FAO);
- Expérience des commerçants détaillants des PFNL en RCA par Jean André NGOUNGOUSSOUA (Commerçant détaillant) ;
- Impact des tracasseries sur les filières PFNL en RCA par Dieudonné Bruno WANYOMBO-BRACHKA (Consultant FAO) ;
- Impact des tracasseries sur les filières PFNL au Cameroun par Dr. Ousseynou NDOYE et al. (FAO) ;
- Etat d'avancement de l'internalisation des directives sous régionales PFNL de la COMIFAC par Armand ASSENG ZE et al. (FAO) ;
- Termes de référence du Sous Groupe de Travail PFNL par Armand ASSENG ZE et al. (FAO) ;
- Etat d'avancement des activités des comités consultatifs nationaux sur les PFNL(CCN) au Gabon, Congo, Cameroun, en RCA et RDC par Alfred NGOYE, Felix KOUBOUANA, Joseph NTSENGUE LEVODO, Bruno BOKOTO de SEMBOLI, Frédéric DJENGO ;
- Etat d'avancement des activités du Sous Groupe de Travail par Dr. Ousseynou NDOYE (FAO).

## Travaux en groupe et restitution

Trois groupes ont été mis en place et devaient en dehors de leurs TdR spécifiques, faire des suggestions concrètes en matière de Besoins en matière de renforcement des capacités, Transformation et conservation des PFNL, Tracasseries, Fonds (Mécanisme de financement). Il s'agit des groupes suivants :

Groupe 1. Résumer à l'intention de la COMIFAC et de ses pays membres, le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire

Groupe 2. Capitaliser à l'intention des PME/Acteurs impliqués dans les filières des PFNL, les expériences réussies en matière de valorisation des PFNL et lutte contre la pauvreté

Groupe 3. Décrire les relations entre la mise en œuvre des PTA des gouvernements, du Plan de Convergence et des activités des partenaires au développement et de la société civile.

A l'issue de la restitution des travaux en groupe, les participants du SGT-PFNL du GTBAC de la COMIFAC ont observé que:

- La contribution des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire se résume sur les plans de : i) sécurité alimentaire: alimentation de la population ; ii) sécurité nutritionnelle ; iii) sanitaire: plantes médicinales et pharmaceutiques ; iv) création d'emplois directs et indirects: producteurs, commerçants, transporteurs, restaurateurs, écotouristique ; v) protection de l'environnement, sécurité et biodiversité ; vi) sécurité d'énergie et des abris. Parmi les défis à relever pour développer le secteur PFNL figurent l'amélioration du cadre légal des PFNL, l'accès à la ressource, la domestication des PFNL, l'organisation des acteurs, l'amélioration des techniques de conditionnement, de conservation et d'accès aux marchés ;
- Bon nombre d'expériences sont réussies en matière de valorisation des PFNL parmi lesquelles : i) la transformation du Karité en RCA ;ii) la domestication du *Gnetum* spp. par CENDEP au Cameroun ;iii) la commercialisation du *Gnetum* spp. de la production à l'exportation au Cameroun et en RCA ;iv) la transformation du miel en boisson au Congo ;v) l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM) au Cameroun et en RDC ;vi) le système d'information sur les marchés (SIM) et ventes groupées au Cameroun ;vii) la démarche pour l'internalisation des directives PFNL de la COMIFAC au Cameroun ; et viii) le traitement et conditionnement du miel au Cameroun et en RDC ;
- La nécessité pour le Gabon et la RCA de prendre suffisamment en compte les PFNL dans leur plan de travail annuel (PTA).

## Recommandations

Des différents échanges à la suite des présentations et groupes de travail, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment :

### Au RIFFEAC

- Elaborer avec l'appui des partenaires au développement et de recherche, les modules de formation en matière de PFNL (tous domaines confondus) et de les mettre à la disposition des institutions (Institutions de formation, Ministères, etc.) ;
- Actualiser les programmes de formation des institutions spécialisées en intégrant les modules sur les PFNL.

### Aux pays :

- Elaborer et adopter les Plans d'Opérationnalisation du Plan de Convergence (POPC) ;
- Mettre en place un cadre réglementaire incitatif en matière des PFNL dans les pays membres de la COMIFAC ;

- Créer/renforcer et rendre opérationnelles les structures institutionnelles en charge des PFNL ;
- Limiter le nombre de postes de contrôle et sanctionner les agents auteurs des tracasseries ;
- Sensibiliser les acteurs des filières PFNL sur leurs droits et devoirs ainsi que les voies de recours possibles face aux abus ;
- Actualiser l'étude de la fiscalité sur les PFNL ;
- Créer et/ou renforcer un fonds PFNL ;
- Prévoir une allocation budgétaire nationale pour les PFNL ;

#### A la COMIFAC

- Elaborer avec la collaboration de la FAO un projet sur la collecte des données statistiques dans les pays membres de la COMIFAC ;
- Elaborer et harmoniser les normes d'inventaires quantitatifs multi ressources des PFNL ;
- Promouvoir la labellisation des PFNL dans les Pays membres de la COMIFAC ;
- Organiser un forum des institutions de recherche pour capitaliser les résultats de recherche en matière de ressources génétiques.

#### Aux partenaires de développement et institutions de recherches

- Vulgariser l'approche ADM, le SIM en y associant les formations sur la gestion et la comptabilité destinée au PME PFNL ;
- Prévoir un appui financier et technique au Sous-groupe de Travail PFNL et aux CCN ;
- Vulgariser les expériences réussies en matière de valorisation des PFNL ;
- Capitaliser les données existantes pour montrer la contribution des PFNL aux économies nationales ;
- Former les acteurs sur les techniques de récolte, de conditionnement et de domestication des PFNL ;
- Recenser et vulgariser les matériels et technologies appropriés pour la transformation et la conservation des PFNL aux populations ;
- Promouvoir l'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC ainsi que la diffusion et la vulgarisation des lois et textes existants sur les PFNL auprès des acteurs directs ;
- Sensibiliser à travers les réunions de concertation les forces de l'ordre et la société civile sur les procédures de commercialisation et de contrôle des PFNL ;
- Sensibiliser les acteurs des filières PFNL sur leurs droits et devoirs ainsi que les voies de recours possibles face aux abus ;
- Capitaliser les résultats de l'étude de la fiscalité sur les PFNL menée par le projet GCP/RAF/398/GER de la FAO dans les Pays membres de la COMIFAC.

Fait à Boali, le 28 Juillet 2011

Les Participants.

#### **14. Mot de clôture du Représentant Résident de la FAO en RCA lu par Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du projet GCP/RAF/441/GER**

Monsieur le Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine,

Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC),

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC)

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Nous voici au terme de la première réunion du Sous Groupe de Travail (SGT) Produits Forestiers Non-Ligneux du Groupe de Travail Biodiversité Afrique Centrale (GTBAC) de la COMIFAC sur le thème Produits Forestiers Non- Ligneux, Lutte contre la pauvreté et Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale : Implications pour le Plan de Convergence de la COMIFAC et sa mise en œuvre.

Au nom de Mme Rokhaya Daba FALL, Représentant Résident de la FAO en République Centrafricaine, je voudrais vous remercier sincèrement pour votre active participation et toutes vos contributions à cette importante réunion sous régionale.

Je voudrais remercier particulièrement son Excellence Monsieur Emmanuel Bizot, Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine pour avoir bien voulu accepter l'organisation de la réunion en République Centrafricaine

La réunion nous a permis de faire des propositions concrètes et tous les participants se sont exprimés librement en mettant en exergue leurs expériences et les réalités du terrain.

Nous avons discuté les opportunités que le secteur PFNL en Afrique Centrale offre comme potentiel pour lutter contre la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire des populations. Nous avons également relevé d'importants défis, fait des recommandations aux pays membres de la COMIFAC ainsi qu'aux différents acteurs et institutions impliqués dans les filières PFNL et actualisé la feuille de route du Sous Groupe de Travail PFNL du Groupe de Travail Biodiversité Afrique Centrale.

Mesdames et messieurs,

Comme nous le savons tous, plusieurs millions de personnes vivant en Afrique Centrale dépendent des forêts et des autres systèmes forestiers pour leur alimentation, leur médecine, et pour l'obtention de revenus. C'est la raison pour laquelle tout effort déployé pour améliorer le secteur PFNL vise également à réduire la pauvreté, à renforcer la sécurité alimentaire et de ce fait contribuer aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Comme l'a souligné Madame le Représentant Résident de la FAO en République Centrafricaine lors de la cérémonie d'ouverture de cette réunion, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, la FAO a fait du secteur des produits forestiers non-ligneux, l'un de ses principaux axes d'intervention dans les pays d'Afrique Centrale dont la réussite nécessite l'existence d'un partenariat multi-acteurs et multi sectoriel qui montre l'importance de la création du Sous Groupe de Travail PFNL et la mise en place des différents Comités Consultatifs Nationaux sur les PFNL.

Au moment où les défis majeurs qui frappent l'Afrique en général, et l'Afrique Centrale en particulier, demeurent l'augmentation de l'insécurité alimentaire, l'augmentation de la pauvreté, et les impacts néfastes des changements climatiques, le secteur PFNL peut plus que dans le passé apporter une importante contribution. Les plateformes d'échanges et les stratégies qui seront développées à travers le Sous Groupe de Travail PFNL et les différents Comités Consultatifs Nationaux pourront nous permettre de relever ces défis.

Pour terminer je voudrais encore une fois remercier tous les participants, et particulièrement Mr Hervé Maïdou, le modérateur de la réunion pour son professionnalisme dans la conduite de nos travaux.

Je voudrais également remercier le gouvernement Allemand pour avoir financé le projet sur le «renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL» qui a permis de soutenir les activités du Sous Groupe de Travail PFNL en Afrique Centrale et celles des Comités Consultatifs Nationaux.

Vive la République Centrafricaine

Vive la coopération internationale

Je vous remercie pour votre attention



## **15. Mot de clôture du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, par Mr. Chouaïbou NTCHOUTPOUEN, Chargé de la Biodiversité au nom du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC**

Monsieur le Directeur Général des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République centrafricaine,

Monsieur le Représentant de la FAO,

Monsieur le Représentant de la CEEAC,

Messieurs les partenaires au Développement,

Distingués Délégués des pays de l'espace COMIFAC,

Mesdames et Messieurs,

Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC aurait bien voulu être personnellement présent à cette cérémonie de clôture de la première réunion du Sous-groupe de Travail sur les PFNL, mais pour des raisons indépendantes de sa volonté, il n'a pas pu faire le déplacement de Boali, ce dont il s'en excuse. Il m'a donc chargé de prononcer cette allocution en son nom.

C'est ainsi pour moi un réel plaisir et un honneur de prendre la parole en cette circonstance solennelle de clôture des travaux de la première réunion du Sous-groupe de Travail PFNL du GTBAC.

Mesdames et Messieurs,

Comme nous l'avons suivi à travers le Communiqué final qui vient d'être lu, les travaux de cet atelier ont été fructueux, car de réels échanges de connaissances et d'expériences sur les PFNL ont eu lieu.

Votre participation très active et la qualité de vos contributions durant ces quatre jours de travaux, ont été remarquables.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus traduisent la volonté de tout un chacun à voir se pérenniser ce Sous-groupe de Travail qui est un outil de concertation des acteurs de la sous-région en matière de gestion durable des PFNL.

Je voudrais saisir cette occasion pour vous adresser au nom du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, mes sincères félicitations pour le travail accompli au terme de cette rencontre.

Nous avons ainsi convenu d'un certain nombre d'activités à mener, avec des échéances et responsabilités clairement définies. Ces conclusions sont évidemment le fruit du consensus dégagé par l'ensemble des participants et chacun de nous devrait se sentir concerné et solidaire pour la mise en œuvre des activités convenues.

Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC pour sa part, s'attèlera à relayer les recommandations issues de cette réunion au niveau de la haute hiérarchie de nos pays respectifs, afin que la problématique des PFNL s'intègre dans les priorités politiques de la COMIFAC.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, des partenaires au développement nous accompagnent dans cette noble tâche depuis plusieurs années. Qu'il me soit permis de réitérer la gratitude de la COMIFAC à la FAO pour son appui multiforme pour l'organisation de cette réunion et pour la mise en place des Comités Consultatifs Nationaux.

Bien que quelques avancées aient été enregistrées, il faut reconnaître que les défis sont encore nombreux.

C'est donc le lieu de lancer un appel aux partenaires au développement à renforcer leurs appuis aux pays membres de la COMIFAC pour la valorisation des PFNL.

Avant de terminer, je voudrais sincèrement remercier le modérateur de cette réunion qui n'a ménagé aucun effort pour rendre vivants et interactifs nos débats, ce qui a permis l'atteinte des résultats escomptés.

Je voudrais enfin réitérer les remerciements de la COMIFAC au Gouvernement Centrafricain qui a accepté accueillir les assises.

Nous allons retourner dans nos pays et organisations respectives avec la satisfaction du devoir accompli. Je voudrais comme il est de tradition, souhaiter un bon voyage à tous les participants venus d'ailleurs.

Vive la Coopération Internationale.

Vive la Coopération Sous-régionale.

Vive la COMIFAC.

Je vous remercie.

## **16. Discours de clôture du Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche en République Centrafricaine par Mr MBARO Théodore, Directeur Général du ministère**

Monsieur le Représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Monsieur le Représentant de la CEEAC,

Distingués invités, Mesdames, messieurs

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole au nom de son excellence Monsieur Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, dans le cadre de ce Sous - Groupe de Travail sur la biodiversité en Afrique Centrale qui a pour thème Produit Forestiers Non Ligneux, Lutte contre la Pauvreté et Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale : implications pour le Plan de Convergence de la COMIFAC et sa mise en œuvre.

Après quatre jours d'intenses travaux et d'échanges constructifs nous voilà enfin arrivé aux termes de nos travaux.

Les résultats de ces travaux témoignent à suffisance les débats fructueux. A cet effet je vous adresse toutes mes félicitations.

Permettez-moi mesdames et messieurs de rappeler en quelques points les résultats, de ces travaux à savoir :

- Partager les expériences réussies et les capitaliser pour une meilleure compréhension de la contribution des PFNL à la lutte contre la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire ;
- Elaborer les grandes lignes d'une note montrant clairement le rôle des PFNL dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire pour la diffusion auprès de la COMIFAC et ces pays membres, du secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF/Point focal pour les forêts 2011) et du partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) ;
- Identifier et décrire les implications des activités PFNL des partenaires dans la contribution à la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC et aux plans de travail annuel des gouvernements ;
- Actualiser la feuille de route du Sous – Groupe de Travail PFNL en Afrique Centrale et définir les activités à mener lors des futurs évènements sous- régionaux et internationaux.

Mesdames, messieurs.

La République Centrafricaine se montre une fois de plus disponible pour soutenir cet effort sous-régional au sein de l'espace COMIFAC en mettant en œuvre dans un délai raisonnable les recommandations issues de ce fora. Parmi lesquelles la mise en place d'une structure chargée du suivi et de la gestion des PFNL. Je vous demanderai d'être les fidèles interprètes auprès de vos pays et institutions respectifs.

Mesdames, messieurs.

Au nom du gouvernement de la République Centrafricaine que dirige le Pr Faustin Archange TOADERA, Premier Ministre, chef du gouvernement sous la Très Haute impulsion de son Excellence François BOZIZE YANGOUVONDA, Président de la République, chef de l'Etat, j'aimerais par là, saisir l'occasion pour vous féliciter et vous souhaiter bon retour dans vos pays et familles respectifs.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la première réunion du Sous Groupe de Travail sur les Produits Forestiers Non Ligneux pour la Biodiversité en Afrique Centrale.

Vive la coopération internationale, Vive la COMIFAC, Je vous remercie.